

BACCALAURÉAT EN ARCHITECTURE (B. SC. ARCH.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 15 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne2015.
L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en sciences de l'architecture (B. Sc. arch.)

96

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme a pour objectif l'acquisition de la connaissance de base des principes, méthodes et concepts propres à l'architecture. Plus particulièrement, il vise :

- une connaissance de l'histoire de l'architecture et du travail de l'architecte;
- une compréhension de la diversité des établissements humains et des modes de vie;
- l'acquisition des aptitudes et habiletés de base pour définir et documenter un problème d'architecture, ainsi que pour concevoir, présenter et évaluer un projet d'architecture;
- la compréhension des systèmes constructifs et techniques du bâtiment et la capacité de les prendre en compte dans la résolution d'un problème d'architecture;
- l'acquisition des attitudes requises pour le travail de collaboration avec les habitants, intervenants et divers professionnels, tant sur la scène locale qu'internationale.

Reconnaissance professionnelle

Pour accéder à la profession d'architecte, l'étudiant doit être titulaire d'un diplôme de maîtrise en architecture (M. Arch.) (voir à ce sujet la description du programme de maîtrise en architecture). Le programme de baccalauréat en architecture de trois ans constitue la seule voie d'accès au programme de maîtrise sanctionné par le diplôme de M. Arch. Le titulaire d'un diplôme de baccalauréat en architecture (B. Sc. Arch.) aura ainsi acquis des compétences utiles pour poursuivre des études supérieures ou pour faire son entrée sur le marché du travail dans des domaines connexes.

« Au Canada, toutes les associations et tous les instituts et ordres provinciaux et territoriaux recommandent l'obtention d'un diplôme provenant d'un programme professionnel comme préalable à l'octroi d'un permis d'exercice. Le Conseil Canadien de Certification en Architecture (CCCA), seule agence autorisée à agréer les programmes professionnels canadiens en architecture, reconnaît deux types de grade professionnel : la Maîtrise en architecture (M.Arch) et le Baccalauréat en Architecture (B.Arch). Un programme peut recevoir un agrément d'une durée de six ans, de trois ans ou de deux ans, tout dépendant de sa conformité aux normes éducationnelles établies.

Les programmes de maîtrise peuvent comprendre un grade pré-professionnel de premier cycle et un grade professionnel de deuxième cycle qui, lorsque réalisés séquentiellement, équivalent à une éducation professionnelle agréée. Cependant, le grade pré-professionnel n'est pas, à lui seul, reconnu comme grade agréé.» (Conditions et durées d'agrément du CCCA – Édition 2012 (annexe A-1).)

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit obligatoirement être inscrit à temps complet durant les deux premières années du programme.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Durant sa deuxième année, l'étudiant qui a une moyenne de programme égale ou supérieure à 2,67 peut faire une demande d'inscription au profil international. Idéalement, il doit avoir terminé l'ensemble des cours obligatoires du programme. Toutefois, sa demande est considérée s'il lui manque au plus deux cours obligatoires de 3 crédits, cours qui seront suivis lors du stage à l'étranger.

Dans le profil international, l'étudiant poursuit une ou deux sessions de sa dernière année d'études de baccalauréat dans une des écoles d'architecture avec lesquelles le programme a signé une entente. L'étudiant demeure inscrit à l'Université Laval.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Pleau
richard.pleau@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
OU
- DEC en sciences de la nature
OU
- DEC en technologie de l'architecture
OU
- DEC en sciences informatiques et mathématiques
OU
- Autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA ou 103-77 ou 103-RE
 - Physique NYA (ou 101)

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Le programme étant contingenté, le nombre de places est très limité.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur portatif

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit acquérir, dès la première session, un ordinateur portatif équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portatif. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors

programme.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en mathématiques et physique

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur portatif

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit acquérir, dès la première session, un ordinateur portatif équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portatif. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors programme.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (Baccalauréat général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en mathématiques et physique

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur portatif

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit acquérir, dès la première session, un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portable. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGENTEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en architecture est un programme contingenté à 95 places.











DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARCHITECTURE		69
<u>ARC-</u>	Atelier 1 : appréhension et	6

<u>1000</u>	transformation du lieu		
<u>ARC-1002</u>	Construction I : matériaux et charpentes		3
<u>ARC-1003</u>	Théories de l'architecture, de la Renaissance à 1945		3
<u>ARC-1006</u>	Dessin et figuration graphique 1		3
<u>ARC-1051</u>	Travaux pratiques : exploration en maquette		1
<u>ARC-1001</u>	Dessin et figuration graphique 2		3
<u>ARC-1004</u>	Théories de l'architecture, de 1945 à aujourd'hui		3
<u>ARC-1005</u>	Construction II : composantes et assemblages		3
<u>ARC-1007</u>	Atelier 2 : habitabilité et poésie de l'espace		6
<u>ARC-1050</u>	Travaux pratiques : analyse graphique		1
<u>ARC-2000</u>	Lecture du milieu bâti		3
<u>ARC-2001</u>	Architecture et environnement		3
<u>ARC-2002</u>	Atelier 3 : interprétation et requalification du patrimoine		6
<u>ARC-2003</u>	Services mécaniques et électriques		3
<u>ARC-2051</u>	Travaux pratiques : relevés		1
<u>ARC-1008</u>	Aspects humains de l'architecture		3
<u>ARC-2005</u>	Atelier 4 : intégration et formalisation de concepts		6
<u>ARC-2006</u>	Construction III : enveloppe et représentation		3
<u>ARC-2008</u>	Introduction à la conception numérique		3

<u>ARC-2050</u>	Travaux pratiques : réglementation du bâtiment		1
<u>ARC-2007</u>	Conception de structures		3
<u>ARC-3050</u>	Travaux pratiques : évaluation des coûts	 	1
<u>ARC-3000</u>	Travaux pratiques : compte-rendu et essai critique		1


AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		27


RÈGLE 1 - 3 À 6 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I ou le niveau intermédiaire I dans une autre langue moderne. L'étudiant qui démontre avoir acquis l'un de ces niveaux (TOEIC : 750 ou résultat de 4 dans une autre langue) lors du test administré par l'École de langues doit avoir suivi au moins un cours de niveau supérieur ou un cours d'une langue moderne de son choix.

RÈGLE 2 - 6 À 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARC-3500</u>	Atelier 5		6
<u>ARC-3501</u>	Atelier 6		6

RÈGLE 3 - 3 À 15 CRÉDITS PARMIS:

Théorie et histoire			
<u>ARC-2100</u>	Architecture du Québec		3
<u>ARC-4100</u>	Nature et culture : esthétiques du paysage et sites		3
<u>ARC-4101</u>	Domestication de l'espace		3
<u>ARC-_____</u>	Patrimoine bâti et paysages culturels		3

4103	in situ		
<u>HAR-1001</u>	L'art de l'Antiquité		3
<u>HAR-1002</u>	Art des XVIIIe et XIXe siècles		3
<u>HAR-1003</u>	L'architecture de la Renaissance à 1900		3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960		3
<u>HAR-1005</u>	Art et architecture du Moyen Âge		3
<u>HAR-1006</u>	L'art de la Renaissance et du Baroque		3
<u>HAR-1008</u>	Histoire de l'histoire de l'art		3
<u>HAR-1010</u>	Histoire de l'architecture du Mouvement Moderne en Europe		3
<u>HAR-2200</u>	Villes modernes et banlieues		3
<u>HAR-2201</u>	Architecture de la ville de Québec		3
<u>HAR-2202</u>	Architecture et postmodernité		3
<u>HAR-2203</u>	Architecture coloniale en Amérique du Nord		3
<u>HAR-2204</u>	Histoire de la critique architecturale		3
<u>HAR-2205</u>	La ville et son image		3
<u>HAR-2206</u>	Architecture française, XVe-XVIIe siècles		3
<u>HAR-2207</u>	Architecture néogothique, XVIIIe-XXe siècles		3
<u>HAR-2208</u>	Histoire et théorie de l'urbanisme		3
<u>HAR-2209</u>	Histoire et théorie de l'architecture contemporaine		3

<u>HAR-2210</u>	Histoire de l'architecture du mouvement moderne en Amérique		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 4 - 3 À 15 CRÉDITS PARMIS:

Civilisations et sociétés non occidentales			
<u>ANT-1200</u>	Anthropologie du Mexique		3
<u>ANT-1202</u>	Afrique subsaharienne : diversité culturelle et mondialisation	 	3
<u>ANT-1203</u>	Anthropologie de l'Amérique du Sud		3
<u>ANT-1204</u>	Anthropologie de la Caraïbe		3
<u>ANT-1205</u>	Sociétés et cultures d'Asie du Sud-Est d'hier à aujourd'hui		3
<u>ANT-1206</u>	Anthropologie du Moyen-Orient et du Maghreb		3
<u>ANT-1207</u>	Anthropologie de l'Océanie		3
<u>ANT-1500</u>	Anthropologie des Inuits		3
<u>ANT-1501</u>	Anthropologie des Amérindiens		3
<u>ANT-1601</u>	Enjeux sociopolitiques et humains de la migration	 	3
<u>ANT-1701</u>	Introduction aux peuples autochtones du Canada		3
<u>ANT-2304</u>	Anthropologie et développement	 	3
<u>ANT-2306</u>	Anthropologie urbaine : du village à la ville globale		3
<u>ANT-2307</u>	Dossiers autochtones contemporains	  	3
<u>ANT-2309</u>	Anthropologie visuelle		3
<u>ARC-2101</u>	Architecture vernaculaire		3

<u>GGR-2502</u>	Géographie de l'Amérique latine		3
<u>GGR-2504</u>	Géographie de l'Asie du Sud-Est		3
RÈGLE 5 - 0 À 12 CRÉDITS PARMI:			
<u>ARC-2004</u>	Concepts et méthodes en design architectural		3
<u>ARC-2100</u>	Architecture du Québec		3
<u>ARC-2102</u>	Lumière et ambiances physiques		3
<u>ARC-3100</u>	Technologies de la restauration		3
<u>ARC-3101</u>	Architecture et patrimoine		3
<u>ARC-3102</u>	Habitation : forme, usage et réglementation		3
<u>ARC-3103</u>	Acoustique architecturale		3
<u>ARC-3104</u>	Conception avancée de structures		3
<u>ARC-3105</u>	Villes en développement : habiter, aménager, gouverner		3
<u>ARC-3106</u>	Architecture et rapport homme/nature/société		3
<u>ARC-3206</u>	Stage international interculturel en architecture et design urbain		6
<u>ARC-3550</u>	Sujets spéciaux I		3
<u>ARC-3551</u>	Sujets spéciaux II		3
<u>ARC-4102</u>	Théories et interprétation en architecture		3
<u>DDU-1000</u>	Fondements du développement durable	  	3
<u>IFT-3902</u>	CAO-IA en architecture		3

et tous les cours de premier cycle portant un des sigles suivants: CTB, DES, ETN, GCI, GGR, GIE, GMT, GUI, HAR, HST, MNG, MSL, MUS, PHI, PTR, SOC, THT.





L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit choisir les cours ENT-1000, ENT-3000, ENT-3010 et un cours parmi GUI-2101, MNG-2103 et MRK-2102.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	  3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I	 3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II	 3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

<u>GUI-2101</u>	Promotion et gestion immobilières	  3
<u>MNG-1101</u>	Gestion de la PME et sa croissance	  3
<u>MNG-2103</u>	Stratégies adaptées à la PME	 3
<u>MRK-2102</u>	Comportement du consommateur	  3

Les cours MNG-2103 et MRK-2102 sont également offerts en version anglaise : MNG-3101 et MRK-2110.

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1ARC	Études - Profil international - Baccalauréat en architecture	12
----------	--	----

BACCALAURÉAT EN ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION (B.A.V.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 15 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en arts visuels (B.A.V.)

90
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en art et science de l'animation vise à former des créateurs capables de se positionner de manière stratégique dans un milieu très compétitif et en pleine effervescence.

Dans une orientation résolument technologique, le programme englobe plusieurs champs d'études, notamment le jeu (ludo-éducatif ou de divertissement), le cinéma (fictionnel ou documentaire), les environnements virtuels 3D (visualisation architecturale et design d'exposition) et le design (multimédia, télévision, publicité). Ce parti pris se traduit de manière non équivoque dans le corpus de cours, construit sur la base d'un cheminement conceptuel favorisant d'abord et avant tout l'épanouissement du talent créatif, l'acquisition de connaissances fondamentales et le perfectionnement des techniques et procédés de pointe.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs d'initier l'étudiant aux théories et aux concepts propres à l'animation et de lui apprendre à utiliser les outils, les techniques et les procédés pour réaliser des projets. Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure de :

- situer le champ de l'animation dans une perspective culturelle large à travers ses multiples champs d'application;
- concevoir et scénariser des contenus riches et diversifiés à forte pertinence culturelle;
-

- posséder les langages, les outils et les méthodes nécessaires à une pratique créative de l'animation;
- concrétiser une vision personnelle et originale de l'animation.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Giard

dir-basa@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC
OU
- Certificat en art et science de l'animation
OU
- Certificat en arts plastiques

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme, de même que d'une lettre de motivation expliquant son intérêt pour le programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des œuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier. Pour plus d'information, voir : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-art-science-animation.html>.

Le candidat doit déposer le dossier visuel et la lettre de motivation à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Ordinateur obligatoire

Dès la première session, l'étudiant doit :

- faire l'acquisition d'un ordinateur équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par la direction de programme;
OU
- démontrer qu'il possède un équipement informatique (ordinateur et logiciels) équivalent ou supérieur aux normes fixées par la direction de programme.

La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Si nécessaire, des formations non créditées sont offertes aux étudiants.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme, de même que d'une lettre de motivation expliquant son intérêt pour le programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des œuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier. Pour plus d'information, voir : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-art-science-animation.html>.

Le candidat doit déposer le dossier visuel et la lettre de motivation à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Ordinateur obligatoire

Dès la première session, l'étudiant doit :

- faire l'acquisition d'un ordinateur équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par la direction de programme;
OU
- démontrer qu'il possède un équipement informatique (ordinateur et logiciels) équivalent ou supérieur aux normes fixées par la direction de programme.

La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Si nécessaire, des formations non créditées sont offertes aux étudiants.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, veuillez consulter le Tableau d'équivalences.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme, de même que d'une lettre de motivation expliquant son intérêt pour le programme.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des œuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier. Pour plus d'information, voir : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-art-science-animation.html>.

Le candidat doit déposer le dossier visuel et la lettre de motivation à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Ordinateur obligatoire

Dès la première session, l'étudiant doit :

- faire l'acquisition d'un ordinateur équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par la direction de programme;
OU
- démontrer qu'il possède un équipement informatique (ordinateur et logiciels) équivalent ou supérieur aux normes fixées par la direction de programme.

La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Si nécessaire, des formations non créditées sont offertes aux étudiants.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL




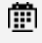




Le baccalauréat en art et science de l'animation est un programme à capacité d'accueil limitée à 50 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION			57
<u>ANI-1000</u>	Histoire et esthétique de l'animation		3
<u>ANI-1002</u>	Image de synthèse I : objet 3D		3
<u>ANI-1004</u>	Projet 1 : fondements de l'animation		3
<u>ANI-1010</u>	Méthodologie en animation	 	3
<u>ANI-1011</u>	Dessin : volume et perspective		3
<u>ANI-1001</u>	De l'idéation à la scénarisation		3
<u>ANI-1005</u>	Image de synthèse II : animation 3D	  	3
<u>ANI-1006</u>	Dessin d'animation		3
<u>ANI-1007</u>	Projet 2 : du concept à la réalisation		3

..

<u>ANI-1008</u>	Étude du mouvement et du temps		3
<u>ANI-2001</u>	Dimension sonore de l'animation	 	3
<u>ANI-2014</u>	Projet 3 : du concept à la réalisation		6
<u>ANI-2015</u>	Projet 4 : analyse et exploration		6
<u>ANI-3000</u>	Projet 5 : Atelier d'animation I		6
<u>ANI-3001</u>	Projet 6 : Atelier d'animation II		6

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		33


RÈGLE 1 - 0 À 3 CRÉDITS

Réussir le niveau ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test adm l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou, s'il a acquis le niveau Advanced English II (TOEIC : 82) d'une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 12 À 15 CRÉDITS PARMIS




l'ensemble des cours de premier cycle offerts à l'Université Laval, à l'exception des cours ayant le sigle ANI, des cours correctifs et des cours d'anglais de niveau inférieur à ANL-2020.

RÈGLE 3 - 18 CRÉDITS PARMIS:

<u>ANI-1009</u>	Conception et scénarisation interactive		3
<u>ANI-1100</u>	Animation en volume		3
<u>ANI-</u>			

<u>1700</u>	Production en animation			3
<u>ANI-1701</u>	Image numérique en animation			3
<u>ANI-1702</u>	Modélisation et animation 3D			3
<u>ANI-1705</u>	Introduction au design de jeu et à l'ergonomie d'interface			3
<u>ANI-2003</u>	Science de l'animation			3
<u>ANI-2004</u>	Éléments de postproduction et animation composite			3
<u>ANI-2005</u>	Animation numérique 2D			3
<u>ANI-2006</u>	Conception de personnages 3D			3
<u>ANI-2007</u>	Construction de décor virtuel			3
<u>ANI-2008</u>	Animation 3D			3
<u>ANI-2009</u>	Ébauche conceptuelle (concept art)			3
<u>ANI-2010</u>	Scénarimage (story-board)			3
<u>ANI-2011</u>	Dessin : anatomie et mouvement			3
<u>ANI-2012</u>	Programmation en animation			3
<u>ANI-2013</u>	Animation graphique (Motion Design)			3
<u>ANI-2100</u>	Image de synthèse III : effets 3D			3
<u>ANI-2101</u>	Image de synthèse IV : interactivité 3D			3
<u>ANI-</u>	Design de personnage			3

2102

<u>ANI-2103</u>	Histoire et esthétique du jeu vidéo			3
<u>ANI-3100</u>	Stage en milieu de production			3
<u>ANI-3101</u>	Portfolio et gestion de carrière en animation			3






PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés		
-------	-------	----------------	--	--

PROFIL ENTREPRENEURIAL

12

Les crédits seront cumulés dans les règles 2 et 3.

<u>ANI-3101</u>	Portfolio et gestion de carrière en animation			3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir			3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I			3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II			3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1ANI	Études - Profil international - Baccalauréat en art et science de l'animation			12
----------	---	--	--	----

BACCALAURÉAT EN ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES (B.A.V.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 15 janvier 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en arts visuels (B.A.V.)

90
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

La pratique de la création en arts plastiques constitue le fondement du programme. Cette pratique se réalise dans une transformation poétique et esthétique de matériaux ou de signes visuels.

Former un bachelier en arts visuels et médiatiques, c'est le mettre en situation de créer, c'est le rendre capable de critiquer son travail, de le situer par rapport à celui des autres et par rapport au contexte général de l'art.

Objectifs généraux

- Produire des images et des objets poétiques;
- analyser sa production personnelle et la situer dans un contexte général;
- créer des œuvres signifiantes et originales;
- améliorer ses dispositions à percevoir;
- améliorer ses dispositions à s'exprimer;
- accroître la souplesse et la précision du geste artistique;
- renforcer la dextérité de base dans la manipulation d'instruments techniques.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des attitudes et des compétences visant à prendre

des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte obligatoirement 12 crédits, répartis entre quatre activités de 3 crédits chacune dont, entre autres, un projet individuel ou collectif offert dans le cadre des activités Portfolio entrepreneurial I et Portfolio entrepreneurial II. L'étudiant est invité à communiquer avec la direction de programme afin de connaître les modalités de participation.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Nicole Malenfant

Dir-arts@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

- DEC en arts plastiques
OU
- DEC en arts visuels
OU
- Autre DEC et avoir acquis les compétences suivantes :
 - en dessin (deux cours de 45 heures)
 - en pictural (un cours de 45 heures)
 - en sculptural ou 3D (un cours de 45 heures)
 - en histoire de l'art (deux cours de 45 heures)

Note : La réussite d'un cours en photographie numérique est recommandée.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

OU

- Certificat universitaire en arts

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 x 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des œuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en dessin (90 heures), pictural (45 heures), sculptural ou 3D (45 heures) et histoire de l'art (90 heures)

Note : La réussite d'un cours en photographie numérique est recommandée.

OU

- Certificat universitaire en arts

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des œuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en dessin (90 heures), pictural (45 heures), sculptural ou 3D (45 heures) et histoire de l'art (90 heures)

Note : La réussite d'un cours en photographie numérique est recommandée.

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique artistique du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, nouveaux médias et autres. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 × 768 pixels). Le document peut également inclure

des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des œuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 441/990. Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Le candidat avec un résultat de 860 et plus est directement admissible au programme. Toutefois, ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

Pour plus d'information, voir scolarité d'immersion française.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.




Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES		78
<u>ARV-1000</u>	Arts et technologies numériques	3
<u>ARV-1001</u>	Fondements de la pratique en art	 3

<u>ARV-1002</u>	Sculptural : analyse factuelle I		3
<u>ARV-1003</u>	Pictural : approche concrète I		3
<u>ARV-1009</u>	Dessin et création		3
<u>ARV-1010</u>	Méthode et recherche en arts visuels et médiatiques		3
<u>ARV-1113</u>	Le photographique : outils, concepts et méthodes		3
<u>ARV-2116</u>	Vidéo : exploration		3
<u>ARV-2000</u>	Arts visuels actuels I		3
<u>ARV-2100</u>	Atelier I: méthode		6
<u>ARV-3001</u>	L'artiste et sa carrière		3
<u>ARV-3100</u>	Atelier II: exploration		6

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:

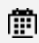
<u>ARV-1007</u>	Arts plastiques et psychogenèse		3
<u>ARV-2002</u>	Art, design et architecture		3
<u>ARV-2111</u>	Photographie: études critiques		3
<u>ARV-2112</u>	Arts visuels actuels II		3
<u>ARV-2114</u>	Théorie des arts numériques		3
<u>ARV-3000</u>	Lectures et conférences		3
<u>ARV-</u>	Éducation artistique: théorie,		


<u>3050</u>	recherche		3
-------------	-----------	--	---


RÈGLE 2 - 6 À 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARV-1100</u>	Techniques de fabrication: bois		3
-----------------	---------------------------------	--	---

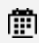
<u>ARV-1101</u>	Techniques de fabrication: métal		3
-----------------	----------------------------------	---	---

<u>ARV-1102</u>	Technique des peintures		3
-----------------	-------------------------	---	---

<u>ARV-1103</u>	Techniques de moulage et création		3
-----------------	-----------------------------------	---	---


<u>ARV-1104</u>	Gravure		3
-----------------	---------	---	---


<u>ARV-1105</u>	Lithographie		3
-----------------	--------------	--	---

<u>ARV-1108</u>	Sérigraphie		3
-----------------	-------------	---	---

RÈGLE 3 - 6 À 15 CRÉDITS PARMIS:


<u>ARV-1107</u>	Atelier spécialisé		1
-----------------	--------------------	--	---

<u>ARV-2101</u>	Sculptural: analyse factuelle II		3
-----------------	----------------------------------	---	---

<u>ARV-2102</u>	Pictural: approche concrète II		3
-----------------	--------------------------------	---	---

<u>ARV-2117</u>	Dessin et exploration		3
-----------------	-----------------------	---	---




<u>ARV-2119</u>	Dessin et propositions conceptuelles		3
-----------------	--------------------------------------	--	---

<u>ARV-2120</u>	L'estampe et le multiple		3
-----------------	--------------------------	---	---

<u>ARV-2127</u>	Photographie : le temps, l'espace		3
-----------------	-----------------------------------	--	---

<u>ARV-</u>	Espace pictural		3
-------------	-----------------	--	---

3102

<u>ARV-3103</u>	Le repère du réel		3
<u>ARV-3104</u>	L'objet abstrait		3
<u>ARV-3105</u>	Forme et transformation		3
<u>ARV-3108</u>	Atelier III: synthèse		6
<u>ARV-3204</u>	Projet de recherche personnel		3
<u>ARV-3500</u>	Stage en milieu professionnel		3
DES-3500	Projet I		3

RÈGLE 4 - 6 À 15 CRÉDITS PARMI:

<u>ARV-2121</u>	Atelier thématique: performance		3
<u>ARV-2122</u>	Atelier thématique: art contextuel		3
<u>ARV-2124</u>	Arts visuels et expérimentation théâtrale		3
<u>ARV-2125</u>	Estampe numérique		3
<u>ARV-2128</u>	Le document : entre réel et fiction		3
<u>ARV-2129</u>	Petits théâtres de l'image et du corps		3
<u>ARV-2201</u>	Art Web		3
ARV-2202	Image de synthèse I (modélisation et animation 3D)		3
<u>ARV-3107</u>	Vidéo et interdisciplinarité		3

ARV-3205 Art actif, réactif et interactif 3

RÈGLE 5 - 3 CRÉDITS PARMİ:

les cours portant le sigle HAR, à l'exception de ceux des séries 800 et 900

AUTRES ACTIVITÉS





Cours	Titre	Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES		12

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 675) lors du test ac l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne.

RÈGLE 2 - 9 CRÉDITS PARMİ:

<u>ANI-1703</u>	Cinéma d'animation et création		3
<u>ANL-2201</u>	Reading I		3
<u>ANT-2309</u>	Anthropologie visuelle		3
<u>ARC-4100</u>	Nature et culture : esthétiques du paysage et sites		3
<u>ARC-4101</u>	Domestication de l'espace		3
<u>CIN-1002</u>	Histoire et esthétique du film		3
<u>CIN-1107</u>	Cinéma et intermédialité		3
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ETN-1108</u>	Art et iconographie de la culture populaire		3





<u>FRN-1113</u>	Principes de la rédaction	 	3
<u>MSL-1000</u>	Introduction à la muséologie		3
<u>PHI-1900</u>	Principes de logique	 	3
<u>SOC-2113</u>	Sociologie de la culture		3
<u>THT-1000</u>	Introduction à l'art théâtral		3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit s'inscrire aux cours ENT-1000, ENT-3000, ENT-3010.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		9

Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir le cours ARV-3001.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-1AVM	Études - Profil international - Baccalauréat en arts visuels et médiatiques		12
----------	---	--	----

BACCALAURÉAT EN DESIGN DE PRODUITS (B.D.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 19 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en design (B.D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en design de produits s'articule autour de cinq grands axes de connaissances. Les trois premiers, parce qu'ils sont fondateurs, sont communs à la très vaste majorité des formations en design : il s'agit du design, de la créativité et des connaissances techniques et professionnelles. Les quatrième et cinquième axes de connaissances, extrêmement novateurs, fondent toute l'originalité du programme : l'ethnographie, d'abord, permet la reconnaissance et l'interprétation des préoccupations des usagers, bénéficiaires ou citoyens et du contexte social et culturel dans lesquels ils vivent et évoluent afin de concevoir des produits et services signifiants, adéquats, appropriés et suscitant de la valeur; la gestion, ensuite, permet l'acquisition des connaissances et des habiletés de gestion requises pour stimuler le développement et la promotion de nouveaux produits et services, le développement d'entreprises et l'entrepreneuriat.

OBJECTIFS

Le baccalauréat en design de produits a pour ambition de former des designers porteurs d'une vision novatrice, compétente, responsable et éthique du design de produits.

Dans la perspective d'un développement durable de la société, le programme vise à fournir les connaissances théoriques et les compétences techniques fondatrices nécessaires à la pratique du design de produits et au développement d'une culture du design, à promouvoir la mise en contexte et en pratique des connaissances acquises au cours de la formation ainsi qu'à développer les compétences liées à la démarche de projet en management de design et en lancement d'entreprise.

Au terme du programme de baccalauréat en design de produits, la personne diplômée sera en mesure de :

- connaître les concepts et les théories nécessaires à la pratique du design de produits;
- connaître les matériaux et les techniques nécessaires à la pratique du design de produits;
-

mettre en contexte les connaissances acquises au cours de sa formation et participer ainsi à l'enrichissement collectif de la société.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme s'échelonne sur trois ans; le régime privilégié est le temps complet.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site

www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres : critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Caroline Gagnon

dir-design-produits@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en design de produits est un programme à capacité d'accueil limitée à 25 places.

DATE LIMITE DE DÉPÔT





La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN DE PRODUITS		66
<u>DES-1701</u>	Fondements et méthodologie du design de produits	3
<u>DES-1702</u>	Évolution du design de produits	3
<u>DES-1703</u>	Technologies des objets et des matériaux	3
<u>DES-</u>	Atelier de base : introduction au design	6

1710

<u>DES-1704</u>	Processus de résolution de problème et idéeation		3
<u>DES-1705</u>	Design et écoconception		3
<u>DES-1720</u>	Atelier de base : techniques et matériaux I		6
<u>ETN-1115</u>	Étude du quotidien		3
<u>DES-1730</u>	Atelier de base : techniques et matériaux II		6
<u>DES-2701</u>	Entrepreneuriat et gestion d'entreprises en design		3
<u>DES-2702</u>	Enjeux du design actuel		3
<u>ETN-1004</u>	Introduction à la culture matérielle		3
<u>DES-2703</u>	Design et transfert technologique		3
<u>DES-2710</u>	Atelier avancé : assemblage et métissage		6
<u>DES-3701</u>	Pratique professionnelle, réseaux et structures		3
<u>DES-3702</u>	Promotion et commercialisation de produits et services		3
<u>DES-3720</u>	Atelier avancé : projet de fin d'études		6

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

AUTRES EXIGENCES

24

RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>DES-3798</u>	Atelier avancé : interdisciplinarité et négociations	6
-----------------	--	---

<u>DES-3799</u>	Atelier avancé : modélisation	6
-----------------	-------------------------------	---

RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS PARMIS :

<u>DES-2706</u>	Stage en design et développement de produit	3
-----------------	---	---


<u>DES-2707</u>	Stage en design, management et gestion de projet	3
-----------------	--	---

<u>DES-2708</u>	Économie du design de produits	3
-----------------	--------------------------------	---

<u>DES-2709</u>	Nouvelles pratiques muséologiques	3
-----------------	-----------------------------------	---

<u>DES-2711</u>	Dimension internationale en design	3
-----------------	------------------------------------	---




<u>DES-2712</u>	Historique des métiers du patrimoine québécois et canadien	3
-----------------	--	---

<u>DES-4700</u>	Design durable	 3
-----------------	----------------	---



RÈGLE 3 - 0 À 6 CRÉDITS PARMIS :


Réussir le cours ANL-3010 Intermediate English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test admissibilité à l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur ou d'une autre langue moderne. Les cours de niveau inférieur à 2020 ne sont pas contributifs au programme.

RÈGLE 4 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>ECN-1000</u>	Principes de microéconomie	   3
-----------------	----------------------------	--

<u>MNG-1000</u>	L'entreprise et sa gestion	   3
-----------------	----------------------------	--

<u>MNG-1101</u>	Gestion de la PME et sa croissance	  3
-----------------	------------------------------------	--

<u>MRK-1000</u>	Marketing			3
<u>MRK-2101</u>	Marketing des commerces de détail			3
<u>POL-1003</u>	Régimes politiques et sociétés dans le monde			3
<u>POL-1005</u>	Introduction aux relations internationales			3

Les cours MNG-1000 et MRK-1000 sont également offerts en version anglaise : MNG-1002 et MRK-1101.



RÈGLE 5 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>ETN-1103</u>	Fêtes et rituels			3
<u>ETN-1105</u>	Choc de cultures : le Québec contemporain			3
<u>ETN-1114</u>	Costume et culture			3
<u>ETN-1122</u>	Légendes et récits de l'Amérique française			3
<u>HAR-1008</u>	Histoire de l'histoire de l'art			3

RÈGLE 6 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS :

<u>ETN-1002</u>	Méthode d'enquête orale			3
<u>ETN-1003</u>	Système des pratiques culturelles			3
<u>ETN-1106</u>	Culture populaire urbaine			3
<u>ETN-1108</u>	Art et iconographie de la culture populaire			3
<u>ETN-3500</u>	Sujet spécial			3

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre		Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL			9
Le cours DES-3701, obligatoire au programme, est une partie intégrante du profil.			
<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

Version: 2014-11-06 12:08:31 / 2014-09-22 12:49:13

BACCALAURÉAT EN DESIGN GRAPHIQUE (B.A.V.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 novembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.
L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en arts visuels (B.A.V.)

96
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le baccalauréat en design graphique forme des designers professionnels spécialisés dans la conception et l'évaluation de produits de communication graphique imprimés et électroniques de toute nature.

OBJECTIFS

Le programme permettra à l'étudiant de :

- concevoir des produits de communication graphique de qualité supérieure qui se démarquent autant par leur pertinence, leur qualité graphique et esthétique que par leur caractère innovant;
 - maîtriser les méthodes d'intervention et de conception qui le conduiront à proposer des stratégies et des solutions graphiques adéquates en réponse à un besoin exprimé par un mandant;
 - intégrer tous les fondements théoriques constituant la base des principes de design (graphique, d'interfaces, d'information, d'interaction) de manière à pouvoir mieux justifier et promouvoir ses interventions;
 - développer les connaissances et les habiletés communicationnelles pour intervenir et prendre position dans les divers débats concernant la profession.
-

PROFILS D'ÉTUDES

Profil entrepreneurial

Le profil entrepreneurial entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte un minimum de 12 crédits, répartis entre deux ou trois cours de 3 crédits chacun et un projet individuel ou collectif de 6 crédits. L'étudiant est invité à consulter le site www.profilentrepreneurial.ulaval.ca et à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les balises de ce profil, qui sont de trois ordres: critères d'admissibilité, conditions d'admission et conditions de poursuite de la formation dans le profil.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Frédéric Lépinay

418 656-2131

dir-design@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en arts plastiques
OU
- DEC en arts visuels
OU
- DEC en arts et lettre avec les profils suivants :
 - 500.A0 Profil arts visuels, design et communications
 - options arts visuels et design
ou
 - option création multimédia
 - 500.A0/G1 Profil arts visuels
 - 500.35 Profil arts visuels
 - 500.AA Profil mixte
- OU
- DEC en graphisme
OU
- DEC en intégration multimédia
OU
- Certificat en arts plastiques
OU
- Autre DEC, général ou technique. Un maximum de 25 places sera attribué à ces candidats. Ceux-ci doivent posséder un intérêt et de bonnes prédispositions artistiques, éléments essentiels pour assurer leur réussite dans le programme.

Le dossier visuel n'est pas requis pour être admis au baccalauréat en design graphique.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Ordinateur obligatoire

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par le programme en design graphique. Le détail des équipements nécessaires se trouve à l'adresse WEB du programme : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-design-graphique/materiel-obligatoire.html>.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en arts visuels, design et graphisme

Le dossier visuel n'est pas requis pour être admis au baccalauréat en design graphique.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par le programme en design graphique. Le détail des équipements nécessaires se trouve à l'adresse WEB du programme : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-design-graphique/materiel-obligatoire.html>.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en arts visuels, design et graphisme

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le Tableau d'équivalences.

Le dossier visuel n'est pas requis pour être admis au baccalauréat en design graphique.

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

Le candidat doit faire l'acquisition d'un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels conformes aux normes fixées par le programme en design graphique. Le détail des équipements nécessaires se trouve à l'adresse WEB du programme : <http://www.design.ulaval.ca/programmes/baccalaureat-design-graphique/materiel-obligatoire.html>.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission et obtenir un résultat minimal de 860/990. Ses compétences en français écrit seront évaluées à son arrivée et, le cas échéant, un cours de français correctif pourrait être ajouté à son cheminement.

CONTINGEMENT OU CAPACITÉ D'ACCUEIL

Le baccalauréat en design graphique est un programme à capacité d'accueil limitée à 125 places; 25 places sont réservées aux détenteurs d'un DEC général ou technique.



DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES








Cours	Titre		Crédits exigés
DESIGN GRAPHIQUE			69
<u>DES-1008</u>	Design graphique : réalisation numérique		3
<u>DES-1610</u>	Atelier 1 : fondements et pratique en design graphique		6
<u>DES-1611</u>	Design graphique : éléments fondamentaux		3
<u>DES-1612</u>	Génération d'images : dessin		3
<u>DES-1009</u>	Design graphique : processus et montage numérique		3
<u>DES-1620</u>	Atelier 2 : typographie		6
<u>DES-1621</u>	Design et facteurs humains		3
<u>DES-1622</u>	Génération d'images : photographie		3
<u>DES-1623</u>	Expérience utilisateur en design d'interface		3
<u>DES-2611</u>	Interface et interactivité		3
<u>DES-2612</u>	Génération d'images : représentation graphique		3
<u>DES-2613</u>	Atelier 3 : design d'édition		6
<u>DES-2623</u>	Stratégie et image de marque	 	3
<u>DES-2624</u>	Atelier 4 : visualisation d'information		6
<u>DES-3504</u>	Pratique professionnelle		3

<u>DES-3611</u>	Atelier 5 : design d'interface		6
<u>DES-3621</u>	Atelier 6 : Stratégie et image de marque		6

AUTRES ACTIVITÉS

Cours	Titre		Crédits exigés
AUTRES EXIGENCES			27

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>DES-2001</u>	Sémiologie de l'image fonctionnelle		3
<u>DES-2004</u>	Signes, imaginaire et culture	 	3
<u>DES-2106</u>	Image publicitaire		3
<u>DES-2300</u>	Illustration d'édition		3
<u>DES-2500</u>	Stage en design graphique		3
<u>DES-3104</u>	Synthèse graphique		3
<u>DES-3107</u>	Approches, démarches et méthodes de design		3
<u>DES-3300</u>	Illustration d'actualité		3
<u>DES-3301</u>	Illustration : exploration		3
<u>DES-3302</u>	Design d'emballage		3

<u>DES-3303</u>	Signalétique et orientation spatiale		3
<u>DES-3304</u>	Design social		3
<u>DES-3503</u>	Designer invité		3
<u>DES-3505</u>	Projet dirigé en design graphique		3
<u>DES-4700</u>	Design durable		3

RÈGLE 2 - 0 À 6 CRÉDITS

Réussir le cours ANL-3010 Advanced English I. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (TOEIC : 750) lors du test admis l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur, un cours d'une autre langue moderne ou ne prendre aucun cours. Il est à noter que le cours ANL-2020 peut également être contributif à cette règle.





RÈGLE 3 - 9 À 15 CRÉDITS PARMIS

l'ensemble des cours de premier cycle offerts à l'Université Laval, à l'exception des cours portant le sigle DES, des cours ARV-1721, ARV-1722, ARV-1723, COM-1050, ainsi que des cours correctifs en français et des cours d'anglais de niveau inférieur à

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL ENTREPRENEURIAL		9

Pour compléter à 12 crédits le profil entrepreneurial, l'étudiant doit réussir le cours DES-3504.

<u>ENT-1000</u>	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	 	3
<u>ENT-3000</u>	Portfolio entrepreneurial I		3
<u>ENT-3010</u>	Portfolio entrepreneurial II		3

PROFIL INTERNATIONAL

EHE-
1DES

Études - Profil international -
Baccalauréat en design graphique

12

Version: 2014-11-07 14:04:27 / 2014-09-22 12:49:13

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES (B. ENS.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 13 mars 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Bachelier en enseignement (B. Ens.)

120
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Le programme de baccalauréat en enseignement des arts plastiques vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant;
- concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la

socialisation des élèves;

- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions;
- agir en connaisseur d'art et entretenir une culture artistique vivante et engagée;
- s'engager dans des démarches de réflexion sur l'art, l'artiste et la société;
- maîtriser des savoir-faire techniques et technologiques dans sa production créative;
- s'engager dans des démarches de production personnelles et autonomes en s'appuyant sur des attitudes créatives;
- concevoir des appréciations critiques adaptées et sensibles sur des objets d'art de régions, d'époques, de formes et de styles différents.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Québec. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme afin de connaître les conditions d'admissibilité à ce séjour d'études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Francine Chaîné

dir-ens-arts@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en arts plastiques
OU
- DEC en arts visuels
OU
- Autre DEC et avoir acquis les compétences suivantes :
 - en dessin (un cours de 45 heures)
 - en pictural (deux cours de 45 heures)
 - en sculptural (deux cours de 45 heures)
 - en histoire de l'art (deux cours de 45 heures)OU
- Certificat universitaire en arts plastiques

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

ET

- Formation jugée satisfaisante en dessin (45 heures), pictural (90 heures), sculptural ou 3D (90 heures) et histoire de l'art (90 heures).

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

Études hors Canada

Note : programme conduisant à l'obtention d'un brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport du Québec aux seuls candidats canadiens ou résidents permanents.

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Formation jugée satisfaisante en dessin (45 heures), pictural (90 heures), sculptural ou 3D (90 heures) et histoire de l'art (90 heures).

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de

baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration sera faite en même temps que sa demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de son baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du MELS.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval.

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.











DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre	Crédits exigés
ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES		120
<u>ARD-1000</u>	Atelier de jeu dramatique	3
<u>ARV-1001</u>	Fondements de la pratique en art	 3
<u>ARV-1002</u>	Sculptural : analyse factuelle I	 3
<u>ARV-1003</u>	Pictural : approche concrète I	 3
<u>ARV-1007</u>	Arts plastiques et psychogenèse	3
<u>DID-1900</u>	Programmes et démarches pédagogiques	3
<u>ARV-1113</u>	Le photographique : outils, concepts et méthodes	 3
<u>ARV-1550</u>	Stage I: arts plastiques (secondaire)	 2
<u>ARV-2116</u>	Vidéo : exploration	 3
<u>PPG-1902</u>	Apprentissage et cognition	 3
<u>ARV-1551</u>	Stage II: arts plastiques (primaire)	2
<u>DID-2900</u>	Animation et gestion de classe	3
<u>DID-2901</u>	Art dramatique : didactique	3
<u>DID-2903</u>	Gestes, techniques et langage plastique	3

<u>PPG-1906</u>	Enfance et adolescence		3
<u>ARV-1011</u>	Portfolio professionnel : objectivation		4
<u>DID-2902</u>	Critique et histoire de l'art : didactique		3
<u>ARD-3001</u>	Productions dramatiques et théâtrales : enfance et adolescence		3
<u>ARV-2050</u>	Éditique: éducation artistique		3
<u>DES-2001</u>	Sémiologie de l'image fonctionnelle		3
<u>DID-2904</u>	Évaluation en arts plastiques		3
<u>ARD-3050</u>	Art dramatique et autres arts		3
<u>ARV-3050</u>	Éducation artistique: théorie, recherche		3
<u>DID-2905</u>	Adaptation à la diversité des élèves en arts plastiques		3
<u>ARV-1009</u>	Dessin et création		3
<u>ARV-3052</u>	Portfolio professionnel : synthèse		3
<u>ENP-1900</u>	Aspects sociaux de l'éducation	 	2
<u>THT-2202</u>	Atelier III : approches de la création		3

RÈGLE 1 - 17 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARV-2570</u>	Stage III : arts plastiques (primaire)		5
<u>ARV-3571</u>	Stage IV: arts plastiques (secondaire)		12

OU












<u>ARV-2575</u>	Stage III: arts plastiques (secondaire)		5
<u>ARV-3576</u>	Stage IV: arts plastiques (primaire)		12



RÈGLE 2 - 3 CRÉDITS

Le cours FRN-1903 est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM (il doit préalablement réussir le co contributeur FRN-1902). Le cours FRN-1904 est réservé à l'étudiant ayant obtenu entre 60 % et 74,9 % au TFLM. L'étudiant ayant un résultat égal ou supérieur à 75 % se voit accorder les 3 crédits du cours FRN-1904.

RÈGLE 3 - 9 CRÉDITS PARMIS:

Cours d'atelier

<u>ANI-1701</u>	Image numérique en animation		3
<u>ANI-1702</u>	Modélisation et animation 3D	 	3
<u>ANI-1703</u>	Cinéma d'animation et création		3
<u>ARV-1100</u>	Techniques de fabrication: bois		3
<u>ARV-1101</u>	Techniques de fabrication: métal		3
<u>ARV-1102</u>	Technique des peintures		3
<u>ARV-1103</u>	Techniques de moulage et création		3
<u>ARV-1104</u>	Gravure		3
<u>ARV-1105</u>	Lithographie		3
<u>ARV-1108</u>	Sérigraphie		3
<u>ARV-2101</u>	Sculptural: analyse factuelle II		3
<u>ARV-</u>			

<u>2102</u>	Pictural: approche concrète II		3
<u>ARV-2120</u>	L'estampe et le multiple		3
<u>ARV-2125</u>	Estampe numérique		3
<u>ARV-2580</u>	Projet personnel		3
<u>ARV-2581</u>	Atelier de création plastique		3
<u>ARV-3102</u>	Espace pictural		3
<u>ARV-3103</u>	Le repère du réel		3
<u>ARV-3104</u>	L'objet abstrait		3
<u>ARV-3105</u>	Forme et transformation		3
<u>ARV-3107</u>	Vidéo et interdisciplinarité		3
<u>ARV-3205</u>	Art actif, réactif et interactif		3
<u>DES-1005</u>	Dessin : concept et expression		3
DES-1010	Dessin : figure humaine		3
DES-2000	Illustration élémentaire		3

RÈGLE 4 - 6 CRÉDITS PARMIS:

Cours théoriques			
<u>ARC-2100</u>	Architecture du Québec		3
<u>ARV-2000</u>	Arts visuels actuels I		3

<u>ARV-2111</u>	Photographie: études critiques	3
<u>ARV-2114</u>	Théorie des arts numériques	3
DES-1004	Design graphique au XXe siècle	3
<u>HAR-1004</u>	L'art du XXe siècle, 1900-1960	3
<u>HAR-1007</u>	L'art au Québec et au Canada, 1660-1920	3
<u>HAR-1009</u>	L'art au Québec et au Canada, 1920-1970	3
<u>HAR-2256</u>	L'art américain depuis 1945	3

RÈGLE 5 - 3 CRÉDITS PARMIS:

les cours de langue seconde

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-1EAP	Études - Profil international - Baccalauréat en enseignement des arts plastiques	12

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-10-10 08:41:40

CERTIFICAT EN ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce certificat vise à former un créateur capable de développer une vision à la fois inspirée et novatrice. Sur la base de ses acquis, il sera à même de contribuer à l'avancement de la pratique de l'animation interactive et linéaire.

Dans cette perspective, le programme est résolument axé sur la dimension créative de l'animation. Ce parti pris se traduit de manière non équivoque dans le corpus de cours, qui a été construit sur la base d'un cheminement conceptuel favorisant d'abord et avant tout l'épanouissement du talent créatif, l'acquisition de connaissances fondamentales et le perfectionnement des techniques et procédés de pointe.

OBJECTIFS

Ce programme a comme objectifs d'initier l'étudiant aux théories et aux concepts propres à l'animation interactive et linéaire et de lui apprendre à utiliser les outils, les techniques et les procédés pour réaliser des projets. Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure :

- de connaître, dans une perspective historique, l'animation, le jeu vidéo et leurs origines;
- d'appliquer, de façon créative et renouvelée, différents procédés techniques;
- d'utiliser les diverses technologies numériques avancées et divers procédés techniques propres à l'animation.

FORMATION À DISTANCE

Ce programme est offert entièrement à distance. Pour connaître les cours offerts, consulter le site : www.distance.ulaval.ca.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Giard

francois.giard@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Le candidat doit posséder les aptitudes artistiques nécessaires pour suivre avec succès les cours du programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Ordinateur obligatoire

L'étudiant doit posséder un ordinateur avec un accès à Internet de capacité intermédiaire et certains logiciels. On

suggère également l'achat d'une tablette graphique. Pour la liste complète du matériel nécessaire, voir la page Web du programme.

Logiciels et matériel nécessaires :

- la suite logicielle Adobe, y compris Photoshop et After Effect;
- le logiciel Autodesk 3DMax (disponible gratuitement sur le site d'Autodesk);
- un ordinateur;
- une connexion Internet intermédiaire;
- une tablette graphique (suggestion);
- une banque de son (ou les droits d'accès à la banque de son de l'École des arts visuels).

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires

Le candidat doit posséder les aptitudes artistiques nécessaires pour suivre avec succès les cours du programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

L'étudiant doit posséder un ordinateur avec un accès à Internet de capacité intermédiaire et certains logiciels. On suggère également l'achat d'une tablette graphique. Le détail du matériel nécessaire se trouve sur la page Web du programme (arv.ulaval.ca/basa).

Logiciels et matériel nécessaires :

- la suite logicielle Adobe, y compris Photoshop et After Effect;
- le logiciel Autodesk 3DMax (disponible gratuitement sur le site d'Autodesk);
- un ordinateur;
- une connexion Internet intermédiaire;
- une tablette graphique (suggestion);
- une banque de son (ou les droits d'accès à la banque de son de l'École des arts visuels).

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Le candidat doit posséder les aptitudes artistiques nécessaires pour suivre avec succès les cours du programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Ordinateur obligatoire

L'étudiant doit posséder un ordinateur avec un accès à Internet de capacité intermédiaire et certains logiciels. On suggère également l'achat d'une tablette graphique. Le détail du matériel nécessaire se trouve sur la page Web du programme.

Logiciels et matériel nécessaires :

- la suite logicielle Adobe, y compris Photoshop et After Effect;
- le logiciel Autodesk 3DMax (disponible gratuitement sur le site d'Autodesk);
- un ordinateur;
- une connexion Internet intermédiaire;
- une tablette graphique (suggestion);
- une banque de son (ou les droits d'accès à la banque de son de l'École des arts visuels).

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS









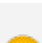



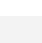
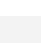
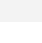
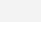
Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ART ET SCIENCE DE L'ANIMATION			
<u>ANI-1010</u>	Méthodologie en animation	 	3
<u>ANI-1700</u>	Production en animation		3
<u>ANI-2010</u>	Scénarimage (story-board)		3
<u>ANI-2012</u>	Programmation en animation		3
<u>ANI-2103</u>	Histoire et esthétique du jeu vidéo	 	3
<u>ANI-1701</u>	Image numérique en animation		3
<u>ANI-1702</u>	Modélisation et animation 3D	 	3
<u>ANI-1705</u>	Introduction au design de jeu et à l'ergonomie d'interface	 	3
<u>ANI-2013</u>	Animation graphique (Motion Design)	 	3
<u>ANI-2001</u>	Dimension sonore de l'animation	 	3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-04 16:50:42

CERTIFICAT EN ARTS PLASTIQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 février 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'hiver 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Certificat

30
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme vise à :

- développer une sensibilité aux arts plastiques par des pratiques de base;
- aiguiser le sens de l'analyse et de la critique;
- acquérir certaines connaissances de l'évolution historique en art et favoriser l'acquisition d'une culture générale liée à la pratique;
- accroître une dextérité de base et une compréhension des systèmes dans la manipulation d'outils et d'instruments techniques incluant les nouvelles technologies de l'information.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Nicole Malenfant

Dir-arts@arv.ulaval.ca

www.arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce certificat peut entrer dans la composition d'un baccalauréat multidisciplinaire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC et avoir réussi :
 - deux cours d'atelier en arts plastiques ou une formation jugée équivalente

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

- Être âgé de 21 ans ou plus
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES)
- Avoir quitté le système scolaire depuis plus de 2 ans

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente à celle exigée du candidat titulaire d'un DEC peut être admissible. Toutefois, une scolarité d'appoint pourra être exigée à la suite de l'analyse du dossier.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des œuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études au Canada hors Québec

- Diplôme d'études secondaires et une année d'études universitaires incluant une formation d'atelier en arts plastiques

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Le candidat adulte qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des œuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Études hors Canada

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
OU
- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études supérieures
OU
- Baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

- Une formation d'atelier en arts plastiques

Le candidat doit accompagner sa demande d'admission d'un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme.

Pour connaître la liste des équivalences généralement accordées aux différents diplômes internationaux, consulter le [Tableau d'équivalences](#).

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de candidat adulte.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire et visuel.

Dossier visuel

Un dossier visuel conforme aux normes fixées par la direction de programme est constitué de travaux personnels, y compris dix réalisations artistiques, qui démontrent la qualité et l'étendue de la pratique créative du candidat. Le dossier visuel peut comprendre différents travaux : peinture, sculpture, dessin, installation, photographie, estampe, vidéo, performance, animation, nouveaux médias et autres. Le mode d'expression artistique privilégié en animation étant le dessin, plusieurs exemples devront se retrouver dans le dossier. Les formats acceptés sont des images JPEG (72 ppp, 1024 x 768 pixels) montées en UN SEUL document PDF ou PowerPoint; des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) ou autres formats d'animation standards et des œuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive (date, titre, médium et format) de ces travaux doit accompagner le dossier.

Le candidat doit déposer le dossier visuel à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve d'un niveau minimal de connaissance de la langue française. À cette fin, il doit passer le Test de français international (TFI) auprès d'un établissement du réseau Educational Testing Service (ETS) au moment du dépôt de la demande d'admission. Pour ce programme, un résultat minimal de 680/990 est exigé.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES


Cours	Titre	Crédits exigés
ARTS PLASTIQUES		30
<u>ARV-1720</u>	Pictural	3
<u>ARV-1721</u>	Sculptural	3
<u>ARV-1722</u>	Dessin	3

<u>ARV-1723</u>	Expérience de la couleur		3
-----------------	--------------------------	--	---

<u>ARV-2000</u>	Arts visuels actuels I		3
-----------------	------------------------	--	---

RÈGLE 1 - 15 CRÉDITS PARMI:

Liste 1 :

<u>ARV-1001</u>	Fondements de la pratique en art		3
-----------------	----------------------------------	---	---


<u>ARV-2002</u>	Art, design et architecture		3
-----------------	-----------------------------	--	---


<u>ARV-2112</u>	Arts visuels actuels II		3
-----------------	-------------------------	---	---

Les cours ARV-1720, ARV-1721 et ARV-1722 doivent être réussis pour suivre les cours de la liste 2.

Liste 2 :

<u>ARV-1002</u>	Sculptural : analyse factuelle I		3
-----------------	----------------------------------	--	---


<u>ARV-1003</u>	Pictural : approche concrète I		3
-----------------	--------------------------------	---	---

<u>ARV-1009</u>	Dessin et création		3
-----------------	--------------------	---	---


<u>ARV-1100</u>	Techniques de fabrication: bois		3
-----------------	---------------------------------	--	---

<u>ARV-1101</u>	Techniques de fabrication: métal		3
-----------------	----------------------------------	---	---

<u>ARV-1102</u>	Technique des peintures		3
-----------------	-------------------------	---	---

<u>ARV-1104</u>	Gravure		3
-----------------	---------	---	---

<u>ARV-1105</u>	Lithographie		3
-----------------	--------------	--	---

<u>ARV-1108</u>	Sérigraphie		3
-----------------	-------------	---	---



ARV-
1113

Le photographique : outils, concepts et méthodes



3

ARV-
2116

Vidéo : exploration



3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-04 16:50:42

DOCTORAT EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (PH. D.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

Les domaines d'excellence de l'ÉSAD sont nombreux:

- La gestion de l'eau potable
- L'écologie des espèces envahissantes
- Les changements climatiques et la transformation urbaine
- L'économie des transports
- L'accessibilité aux ressources urbaines

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Les activités d'enseignement et de recherche, tant à la maîtrise qu'au doctorat, sont assurées principalement par les professeurs rattachés à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) (Mario Carrier, développement régional et local; Laval Doucet, service social et développement régional; Claude Dubé, architecture et

urbanisme; Florent Joerin, aide à la décision territoriale; Claude Lavoie, écologie et aménagement; Martin Lee-Gosselin, transport; Manuel J. Rodriguez-Pinzon, environnement et gestion de l'eau; Marius Thériault, systèmes d'information géographique et analyse spatiale; Paul Villeneuve, géographie urbaine et régionale). Certains professeurs d'autres départements apportent aussi une contribution non négligeable aux activités de recherche menées dans le cadre des programmes offerts à l'ESAD : François Des Rosiers, gestion urbaine et immobilière; Carole Després, design urbain; Denise Piché, architecture; Jean-Baptiste Sérodes, génie civil; Geneviève Vachon, design urbain; Marie-Hélène Vandersmissen, géographie quantitative.

Les champs de recherche sont regroupés en trois grands volets, soit l'aménagement du territoire, le développement régional et l'environnement. S'ajoute à ces trois thématiques l'aide à la décision, qui est un volet transversal de la recherche en ATDR.

Aménagement du territoire

Aménagement biophysique et environnement : Claude Lavoie

Urbanisme et design urbain : Claude Dubé, Carole Després, Geneviève Vachon, Denise Piché

Marché immobilier : Marius Thériault, François Des Rosiers

Modélisation urbaine : Paul Villeneuve, Marius Thériault

Transport : Martin Lee-Gosselin, Paul Villeneuve

Impact de l'automobile sur la sécurité : Martin Lee-Gosselin

Environnement

Écologie du paysage : Claude Lavoie

Gestion de la pollution en milieux urbain et rural : Manuel J. Rodriguez-Pinzon

Gestion de l'eau : Manuel J. Rodriguez-Pinzon, Jean-Baptiste Sérodes

Modifications des écosystèmes : Claude Lavoie

Parcs naturels et réserves écologiques : Claude Lavoie

Évaluations environnementales : Manuel J. Rodriguez-Pinzon, Florent Joerin

Impact de l'automobile sur l'environnement : Martin Lee-Gosselin, Marius Thériault

Développement régional et local

Régions en difficulté : Laval Doucet, Mario Carrier

Simulation d'impacts socioéconomiques régionaux et spatiaux : Mario Carrier, Marius Thériault

Gestion locale : Mario Carrier, Laval Doucet

Innovation technologique : Mario Carrier

Aide à la décision

Processus de récolte, d'analyse et d'échange d'information : Marius Thériault, Florent Joerin

Systèmes d'information géographique (SIG) : Marius Thériault

Analyse spatiale : Marius Thériault, Paul Villeneuve

Analyse statistique : Paul Villeneuve, Marie-Hélène Vandersmissen

Analyse multicritère : Florent Joerin, Marius Thériault

Les thèses de doctorat, les essais et les mémoires de maîtrise sont dirigés et codirigés par les personnes mentionnées plus haut et par une trentaine d'autres professeurs de l'Université Laval.

Centres de recherche

La plupart des projets de recherche des étudiants en ATDR se déroulent dans le cadre des activités du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) ou de l'un des groupes de recherche affiliés :

- Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) :
www.crad.ulaval.ca

-

- Groupe de recherche sur l'eau potable de l'Université Laval (GREPUL) :
www.crad.ulaval.ca/grepul
- Laboratoire d'écologie historique (LEH) :
www.crad.ulaval.ca/leh
- Groupe de recherche interdisciplinaire sur la banlieue (GIRBa) :
www.girba.crad.ulaval.ca
- Groupe de recherche interdisciplinaire sur la mobilité, l'environnement et la sécurité (GRIMES) :
www.grimes.ulaval.ca

Deux chaires de recherche sont aussi rattachées à l'ESAD, soit la Chaire de recherche du Canada en aide à la décision territoriale et la Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Description officielle

Cette page est à jour en date du 3 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.
L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

90
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant une formation multidisciplinaire de recherche dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. À la fin de sa formation, l'étudiant sera capable de faire progresser les connaissances dans son domaine de recherche, de façon autonome et en utilisant les méthodes et les techniques de pointe.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

La durée normale des études est de quatre ans.

Le candidat ne peut s'inscrire au programme qu'à temps complet pour la période correspondant à la scolarité, ce qui équivaut aux deux premières années (six sessions consécutives), pour lesquelles il y a une exigence de résidence.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Manuel J. Rodriguez-Pinzon

418 656-2131 poste 8933

manuel.rodriguez@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

418 656-2131 poste 7050

etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

SOUTIEN FINANCIER

L'étudiant est le seul responsable de la planification financière de ses études. Il doit s'assurer de disposer, par l'obtention de bourses ou personnellement, des fonds nécessaires pour subvenir à ses besoins (droits de scolarité, logement, etc.) durant toute la durée du programme. Ni la direction de programme, ni l'Université Laval ne peuvent s'engager, hors des limites des programmes de soutien pour lesquels des règles de participation sont déjà prévues, à soutenir une personne dont les moyens financiers sont ou deviennent insuffisants.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une excellente maîtrise de la langue française, notamment écrite, est exigée pour la poursuite de ce programme. Il faut aussi une connaissance suffisante de l'anglais écrit pour pouvoir lire facilement une partie de la documentation nécessaire à la formation d'un chercheur.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional ou dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional, par exemple en administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.), urbanisme, etc.

Le candidat qui ne possède pas une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional doit s'attendre à suivre quelques cours du programme de maîtrise afin de mettre à niveau ses connaissances.

Exigences particulières

En plus des documents exigés avec le formulaire de demande d'admission (dossier scolaire et rapports d'appréciation), on suggère au candidat de présenter un curriculum vitæ et un texte de quelques pages expliquant ses intérêts professionnels et comment une formation de doctorat en aménagement du territoire et développement régional se situe dans son cheminement scientifique. Le candidat résidant au Québec est invité à rencontrer la direction de programme afin de bien connaître la nature du programme et d'être mis en contact avec un directeur de recherche. Tout candidat doit rapidement entreprendre des démarches pour en venir à une entente avec un éventuel directeur de thèse de doctorat.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission (résultats scolaires par rapport à la moyenne du groupe, qualité des rapports d'appréciation, qualité du texte fourni avec la demande d'admission, qualité de l'entrevue). En effet, le candidat sera convoqué en entrevue s'il réside au Québec. Une attention particulière est prêtée à la qualité du français écrit. De plus, l'admission au programme dépend de l'adéquation des intérêts du candidat avec les champs et thèmes d'enseignement et de recherche des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD). Enfin, le candidat doit faire preuve de ses goûts et aptitudes pour la recherche de pointe en aménagement du territoire et développement régional.

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat. De plus, l'admission dépend de la disponibilité des professeurs quant à la possibilité de diriger la thèse de doctorat. Aucun candidat n'est admis sans directeur de recherche.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme




ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 18

<u>AME-8002</u>	Examen du projet de thèse	 	3
<u>AME-8003</u>	Séminaire en aménagement et en développement I		3
<u>AME-8004</u>	Séminaire en aménagement et en développement II		3

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:

<u>AME-6006</u>	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité	 	3
<u>AME-6011</u>	Systèmes d'information géographique en aménagement régional		3
<u>AME-6017</u>	Modélisation du territoire et SIG		3
<u>AME-6023</u>	Aide à la décision territoriale		3
<u>AME-6024</u>	Revitalisation des centres-villes		3
<u>AME-6025</u>	Planification urbaine : contraintes et outils	 	3
<u>AME-6043</u>	Gestion écologique des espèces envahissantes		3
<u>AME-6053</u>	Séminaire : eau et territoire		3
<u>AME-8005</u>	Stage court en ATDR		3
<u>AME-8006</u>	Stage long en ATDR		6

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>AME-8811</u>	Activité de recherche - thèse 1		8/activité temps complet
<u>AME-8812</u>	Activité de recherche - thèse 2		8/activité temps complet
<u>AME-8813</u>	Activité de recherche - thèse 3		8/activité temps complet
<u>AME-8814</u>	Activité de recherche - thèse 4		8/activité temps complet
<u>AME-8815</u>	Activité de recherche - thèse 5		8/activité temps complet
<u>AME-8816</u>	Activité de recherche - thèse 6		8/activité temps complet
<u>AME-8817</u>	Activité de recherche - thèse 7		12/activité temps complet
<u>AME-8818</u>	Activité de recherche - thèse 8		12/activité temps complet

Version: 2014-09-02 14:47:52 / 2014-10-24 16:07:37

MAÎTRISE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (M.ATDR)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

Les domaines d'excellence de l'ÉSAD sont nombreux:

- La gestion de l'eau potable
- L'écologie des espèces envahissantes
- Les changements climatiques et la transformation urbaine
- L'économie des transports
- L'accessibilité aux ressources urbaines

CONSEILLERS

Les activités d'enseignement et de recherche sont assurées principalement par les professeurs rattachés à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) (Johanne Brochu, urbanisme de projet; Mario Carrier, développement régional et local; Claude Dubé, architecture et urbanisme; Florent Joerin, aide à la décision territoriale; Claude Lavoie, écologie et aménagement; Martin Lee-Gosselin, transport; Manuel Rodriguez, environnement et gestion de l'eau; Marius Thériault, systèmes d'information géographique et analyse spatiale; Paul Villeneuve, géographie urbaine et régionale). Certains professeurs d'autres départements apportent aussi une contribution non négligeable aux activités de recherche menées dans le cadre des programmes offerts à l'ESAD : François Des Rosiers, gestion urbaine et immobilière; Carole Després, design urbain; Louis Guay, sociologie; Denise Piché, architecture; Jean-Baptiste Sérodes, génie civil; Geneviève Vachon, design urbain; Marie-Hélène Vandersmissen, géographie quantitative.

Les champs de recherche sont regroupés en trois grands volets, soit l'aménagement du territoire, le développement régional et l'environnement. S'ajoute à ces trois thématiques l'aide à la décision, qui est un volet transversal de la recherche en ATDR.

Aménagement du territoire

Aménagement biophysique et environnement : Claude Lavoie, Manuel Rodriguez

Urbanisme et design urbain : Johanne Brochu, Claude Dubé, Carole Després, Geneviève Vachon

Marché immobilier : Marius Thériault, François Des Rosiers

Modélisation urbaine : Marius Thériault

Morphologies urbaines : Johanne Brochu

Transport : Marius Thériault

Urbanisme de projet : Johanne Brochu

Environnement

Écologie du paysage : Claude Lavoie

Évaluations environnementales : Manuel Rodriguez, Florent Joerin

Gestion de la pollution en milieux urbain et rural : Manuel Rodriguez

Gestion de l'eau : Manuel Rodriguez, Jean Baptiste Sérodes

Impact de l'automobile sur l'environnement : Marius Thériault

Modifications des écosystèmes : Claude Lavoie

Parcs naturels et réserves écologiques : Claude Lavoie

Développement régional et local

Développement et environnement : Mario Carrier, Jean Mercier

Gestion locale : Mario Carrier, François Des Rosiers, Marius Thériault

Innovation technologique : Mario Carrier

Régions en difficulté : Mario Carrier

Simulation d'impacts socioéconomiques régionaux et spatiaux : Mario Carrier, Marius Thériault

Aide à la décision

Analyse spatiale : Marius Thériault, Paul Villeneuve

Analyse statistique : Paul Villeneuve, Marie-Hélène Vandersmissen

Analyse multicritère : Florent Joerin, Marius Thériault

Indicateurs : Florent Joerin, Manuel Rodriguez

Processus de récolte, d'analyse et d'échange d'information : Marius Thériault, Florent Joerin

L'essai-projet est dirigé et codirigé par les personnes mentionnées plus haut et par une trentaine d'autres professeurs de l'Université Laval. L'essai-laboratoire est dirigé par les professeurs de l'ESAD. Il est possible de s'inscrire à une activité de recherche en plus de l'essai; il peut s'agir d'un sujet spécial ou d'une recherche dirigée. Il n'est possible de le faire qu'à une seule reprise pendant toute la durée du programme.

Description officielle

Cette page est à jour en date 3 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant une formation multidisciplinaire dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. Cette maîtrise est axée sur la formation professionnelle. À la fin de sa formation, l'étudiant aura acquis une connaissance approfondie des concepts théoriques, des méthodes de travail, des moyens d'action concrets et des expériences pratiques qui lui permettront d'agir avec précision et rapidité dans tous les milieux.

ORDRE PROFESSIONNEL

Ce programme est reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) et par l'Institut canadien des urbanistes (ICU). Le diplôme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR) donne accès à ces ordres professionnels (OUQ et ICU) et au titre protégé d'urbaniste. L'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) reconnaît aussi le programme de maîtrise en ATDR.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'inscription à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver est obligatoire. La durée normale des études est de deux ans (quatre sessions à temps complet et une session à temps partiel, lorsqu'une scolarité préparatoire est exigée). Il est possible de s'inscrire à temps partiel à la session d'été. C'est habituellement pendant l'été, entre la première et la deuxième année, que l'étudiant peut réaliser un stage ou un essai-projet. L'étudiant peut aussi choisir un certain nombre de cours à option hors programme. Les cours de langues en immersion offerts pendant la période estivale peuvent être suivis, mais en tant que cours non contributives au programme.

PROFILS D'ÉTUDES

Profil international

Programmes de mobilité étudiante

Grâce à différents programmes de mobilité, il est possible d'étudier dans une université étrangère durant une session. Le Bureau international de l'Université Laval gère le programme d'échanges de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) ainsi que le profil international. La CREPUQ permet aux étudiants de l'Université Laval de faire un séjour d'études à l'étranger dans plus d'une cinquantaine de pays. Les personnes qui participent au profil international obtiennent la mention « Profil international » sur leur diplôme. L'ESAD propose trois établissements d'accueil pour ce profil : l'Institut d'aménagement régional de l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III), la Section science et ingénierie de l'environnement de l'École polytechnique fédérale de Lausanne et l'École Polytech'Tours de l'Université François-Rabelais (Tours). Pour connaître les conditions de participation, consulter le site Web du Bureau international de l'Université Laval (www.bi.ulaval.ca).

RESPONSABLE

Directeur du programme

Manuel J. Rodriguez-Pinzon
manuel.rodriguez@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin
418 656-2131 poste 7050
etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Pour le candidat dont le français n'est pas la langue maternelle, un examen de français pourrait être exigé à la suite de l'entrevue d'admission. Cet examen peut-être fait en ligne. Selon le résultat de cet examen, un ou plusieurs cours de français pourraient être exigés à partir de la première session d'inscription. En plus de la connaissance fonctionnelle du français, on

attend du candidat qu'il puisse lire et comprendre un texte en anglais.

TRAVAIL DE RECHERCHE

TRAVAIL DE RÉDACTION

L'étudiant peut réaliser un essai-projet au cours de l'été suivant la première année. Cette activité consiste en une recherche portant sur un sujet proche de l'aménagement du territoire et du développement régional (ATDR). L'essai-projet doit être dirigé par un professeur de l'École ou de l'Université Laval. Le sujet, la méthodologie de recherche et l'ampleur du travail sont déterminés conjointement par l'étudiant et son conseiller. Pour s'y inscrire, il faut remplir le formulaire « Dépôt de sujet d'essai ou de mémoire », que l'on peut se procurer auprès du conseiller à la gestion des études. L'étudiant qui réalise un essai-projet peut être dispensé de s'inscrire à l'essai-laboratoire, à condition que son conseiller ait signé l'autorisation de dépôt initial au plus tard le 15 août (si le 15 août est un samedi ou un dimanche, la date limite est alors le vendredi qui précède). Si l'autorisation de dépôt initial n'a pas été signée à cette date, l'étudiant devra s'inscrire à l'essai-laboratoire d'aménagement et de développement I et II, tout en ayant la possibilité de terminer le travail entamé sous forme d'une recherche dirigée ou d'un sujet spécial.

L'activité terminale de rédaction privilégiée est l'essai-laboratoire. Cette activité consiste en une recherche professionnelle dirigée par une équipe de professeurs de l'ESAD. Les étudiants, regroupés en équipes, réalisent un travail professionnel sur le terrain dans une région située à proximité de Québec. L'essai-laboratoire commence à la session d'automne de la deuxième année en ATDR et se poursuit à la session d'hiver. Les crédits sont répartis à raison de trois par session. Le titulaire d'un baccalauréat en urbanisme peut s'y inscrire dès la première année du programme. Au cours de l'année, chaque équipe doit produire différents travaux : des présentations orales faisant état de l'avancement de la recherche; un rapport provisoire; un journal de bord décrivant la contribution personnelle de l'étudiant au travail de l'équipe. À la fin de la session d'hiver, une présentation orale, un article de vulgarisation scientifique et un rapport final doivent être réalisés.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

L'étudiant doit avoir un conseiller en deuxième année, avant la fin de la période de modification des choix de cours de la session d'automne. Le conseiller peut superviser l'activité AME-6611 Essai-projet à la session d'été entre la première et la deuxième année. Tout étudiant qui n'a pas complété un essai-projet au terme de la session d'été (selon les conditions mentionnées précédemment) doit assister à la première séance de l'essai-laboratoire pour qu'un conseiller lui soit désigné. Le mode de désignation des conseillers sera expliqué aux étudiants lors de cette première séance d'où l'obligation d'y assister en entier. Le conseiller ainsi désigné supervisera les activités AME-6601 et AME-6602 Essai-laboratoire d'aménagement et de développement I et II.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

Si la capacité d'accueil le permet, aussi à la session d'hiver.

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional, par exemple en administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, génie rural, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.), urbanisme. Le candidat doit avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5) au baccalauréat.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en urbanisme reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec ou l'Institut canadien des urbanistes devra acquérir une scolarité préparatoire de neuf crédits à sa première session d'inscription. Il s'agit de cours fondamentaux dans les trois volets de la maîtrise en ATDR (aménagement, développement et environnement). La réussite des cours suivants, avec une moyenne de cheminement égale ou supérieure à 3 sur 4,33, est une condition à la poursuite des études :

- AME-6000 Développement régional et local
- AME-6044 Théories et pratiques de l'urbanisme

La réussite de l'un des cours suivants est également obligatoire :

- AME-6021 Écologie et aménagement
- AME-6007 Parcs et réserves écologiques : enjeux et perspectives
- AME-6008 Gestion environnementale en milieu rural
- AME-6013 Études d'impacts sur l'environnement

Exigences particulières

En plus du formulaire de demande d'admission et des documents officiels demandés par le Bureau du registraire (www.reg.ulaval.ca/admission/AdmissionIndex.html), on demande au candidat de présenter les documents suivants :

- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation de deux à trois pages.

La lettre doit décrire son intérêt pour la maîtrise et ses objectifs professionnels relatifs à la formation. Il est fortement recommandé de consulter le site Web de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) à www.esad.ulaval.ca pour mieux connaître les caractéristiques du programme. Il est également possible de communiquer avec le conseiller à la gestion des études ou le directeur du programme pour obtenir plus d'information.

Le responsable de l'admission tiendra compte de toute lettre ou rapport d'appréciation fourni en appui à la candidature. Les lettres et rapports d'appréciation ne sont toutefois pas obligatoires pour l'admission.

Le titulaire d'une maîtrise ou ayant amorcé une maîtrise dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional peut se voir créditer un certain nombre de cours.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La direction de programme étudie chaque candidature en fonction de l'ensemble du dossier de demande d'admission (résultats scolaires, qualité des rapports d'appréciation, qualité du curriculum vitæ et de la lettre de motivation, qualité de l'entrevue, s'il y a lieu). Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit. Il est possible que le candidat soit convoqué en entrevue, en personne, s'il réside au Québec, ou par voie téléphonique ou vidéoconférence (par Internet), s'il réside à l'étranger. Enfin, le candidat doit faire preuve d'autonomie au travail, d'une aptitude pour le travail en équipe, d'une facilité à communiquer et de capacités à affronter des situations complexes qu'il saura traiter de façon créative.

Il est recommandé de présenter une demande d'admission le plus tôt possible. Les candidatures sont examinées aussitôt que la direction dispose d'un dossier complet et les offres d'admission sont faites au fur et à mesure. Un candidat qui ne répond pas à toutes les exigences générales d'admission peut être admis conditionnellement à la maîtrise. Après avoir acquis la scolarité préparatoire obligatoire et maintenu une moyenne de cheminement supérieure à 3 sur 4,33, la personne est autorisée à poursuivre ses études au programme de maîtrise.

DATE LIMITE DE DÉPÔT




La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme




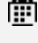





ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 45		

RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS :

<u>AME-6611</u>	Essai-projet		9
OU			
<u>AME-6601</u>	Essai-laboratoire d'aménagement et de développement I		3
<u>AME-6602</u>	Essai-laboratoire d'aménagement et de développement II	 	6

RÈGLE 2 - 36 CRÉDITS PARMIS :

<u>AME-6001</u>	Transports : problèmes et perspectives			3
<u>AME-6004</u>	Aspects juridiques de l'aménagement			3
AME-6005	Gestion et aménagement			3
<u>AME-6006</u>	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité			3
<u>AME-6014</u>	Stage			3
<u>AME-6017</u>	Modélisation du territoire et SIG			3
<u>AME-6018</u>	Stage (non rémunéré)			3
<u>AME-6024</u>	Revitalisation des centres-villes			3
<u>AME-6025</u>	Planification urbaine : contraintes et outils			3
<u>AME-6043</u>	Gestion écologique des espèces envahissantes			3
<u>AME-6045</u>	Cadre institutionnel québécois de l'aménagement			3
<u>AME-6046</u>	Morphologies urbaines et interventions sur la ville			3
<u>AME-6052</u>	Recherche dirigée			6
<u>AME-6053</u>	Séminaire : eau et territoire			3
<u>AME-6054</u>	Gestion écologique du territoire			3
<u>AME-6055</u>	Aménagement, développement et société			3
<u>AME-6057</u>	Stratégies d'intervention en développement régional			3
<u>AME-</u>	Santé publique en aménagement du			

6058	territoire			3
<u>AME-6059</u>	Mise en oeuvre de modes de transport durables			3
<u>AME-6060</u>	Développement territorial : diagnostic, gouvernance, pratiques			3
<u>AME-6061</u>	Dynamiques métropolitaines et régionales : de l'analyse à l'action			3
<u>AME-6062</u>	Sécurité civile et aménagement du territoire			3
<u>AME-6063</u>	Villes en reconstruction		 	3
<u>AME-6501</u>	Transport et dynamiques territoriales			3
<u>AME-6502</u>	Transports des personnes : aspects organisationnels, environnementaux et économiques			3
<u>AME-7000</u>	Sujets spéciaux (aménagement)			3
<u>AME-7001</u>	Sujets spéciaux (environnement)			3
<u>AME-7002</u>	Sujets spéciaux (urbanisme)			3
<u>AME-7003</u>	Sujets spéciaux (développement régional)			3
<u>AME-7004</u>	Sujets spéciaux (transport)			3
<u>AME-7005</u>	Sujets spéciaux (méthodes quantitatives)			3
<u>ARC-6033</u>	Design urbain: concepts et méthodes			3

Il est possible de suivre jusqu'à 15 crédits de cours hors programme dans cette règle. Une liste de cours pré-approuvés par la d programme est disponible sur demande au conseiller à la gestion des études. Pour suivre un cours qui n'apparaît pas sur cette l obtenir l'autorisation du directeur de programme.

PROFILS D'ÉTUDES

Cours	Titre	Crédits exigés
PROFIL INTERNATIONAL		
EHE-6AME	Études - Profil international - Maîtrise en aménagement du territoire et développement régional	12

Version: 2014-09-02 14:47:52 / 2014-10-30 14:54:31

MAÎTRISE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL - AVEC MÉMOIRE (M.ATDR)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

Les domaines d'excellence de l'ÉSAD sont nombreux:

- La gestion de l'eau potable
- L'écologie des espèces envahissantes
- Les changements climatiques et la transformation urbaine
- L'économie des transports
- L'accessibilité aux ressources urbaines

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Les activités d'enseignement et de recherche, tant à la maîtrise qu'au doctorat, sont assurées principalement par les professeurs rattachés à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) (Johanne Brochu, urbanisme de projet; Mario Carrier, développement régional et local; Claude Dubé, architecture et urbanisme; Florent Joerin, aide à la décision territoriale; Claude Lavoie, écologie et aménagement; Martin Lee-Gosselin, transport; Manuel Rodriguez, environnement et gestion de l'eau; Marius Thériault, systèmes d'information géographique et analyse spatiale; Paul Villeneuve, géographie urbaine et régionale). Certains professeurs d'autres départements apportent aussi une contribution non négligeable aux activités de recherche menées dans le cadre des programmes offerts à l'ESAD : François Des Rosiers, gestion urbaine et immobilière; Carole Després, design urbain; Louis Guay, sociologie; Denise Piché, architecture; Jean-Baptiste Sérodes, génie civil; Geneviève Vachon, design urbain; Marie-Hélène Vandersmissen, géographie quantitative.

Les champs de recherche sont regroupés en trois grands volets, soit l'aménagement du territoire, le développement régional et l'environnement. S'ajoute à ces trois thématiques l'aide à la décision, qui est un volet transversal de la recherche en ATDR.

Aménagement du territoire

Aménagement biophysique et environnement : Claude Lavoie
Design urbain : Johanne Brochu, Carole Després, Geneviève Vachon, Denise Piché
Marché immobilier : Marius Thériault, François Des Rosiers
Modélisation urbaine : Marius Thériault
Morphologies urbaines : Johanne Brochu
Transport : Marius Thériault
Urbanisme physicospatial et de projet : Johanne Brochu

Environnement

Écologie des espèces envahissantes : Claude Lavoie
Évaluations environnementales : Manuel Rodriguez, Florent Joerin
Gestion de la pollution en milieux urbain et rural : Manuel Rodriguez
Gestion de l'eau : Manuel Rodriguez, Jean Baptiste Sérodes
Impact de l'automobile sur l'environnement : Marius Thériault
Modifications des écosystèmes : Claude Lavoie
Parcs naturels et réserves écologiques : Claude Lavoie

Développement régional et local

Développement et environnement : Mario Carrier, Jean Mercier
Gestion locale : Mario Carrier, François Des Rosiers, Marius Thériault
Innovation technologique : Mario Carrier
Régions en difficulté : Mario Carrier
Simulation d'impacts socioéconomiques régionaux et spatiaux : Mario Carrier, Marius Thériault

Aide à la décision

Analyse spatiale : Marius Thériault, Paul Villeneuve
Analyse statistique : Paul Villeneuve, Marie-Hélène Vandersmissen
Analyse multicritère : Florent Joerin, Marius Thériault
Indicateurs : Florent Joerin, Manuel Rodriguez
Processus de récolte, d'analyse et d'échange d'information : Marius Thériault, Florent Joerin

Les thèses de doctorat, les essais et les mémoires de maîtrise sont dirigés et codirigés par les personnes mentionnées plus

haut et par une trentaine d'autres professeurs de l'Université Laval.

Centres de recherche

La plupart des projets de recherche des étudiants en ATDR se déroulent dans le cadre des activités du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) ou de l'un des groupes de recherche affiliés :

- Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD)
www.crad.ulaval.ca
- Chaire de recherche en eau potable de l'Université Laval (CREPUL)
www.crad.ulaval.ca/crepul/fr/index.asp
- Laboratoire d'écologie historique (LEH)
www.crad.ulaval.ca/leh
- Groupe de recherche interdisciplinaire sur la banlieue (GIRBa)
www.girba.crad.ulaval.ca
- Groupe de recherche interdisciplinaire sur la mobilité, l'environnement et la sécurité (GRIMES)
www.grimes.ulaval.ca
- Chaire de recherche du Canada en aide à la décision territoriale
www.adt.chaire.ulaval.ca
- Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles de la Madeleine
www.gaspesie-les-iles.chaire.ulaval.ca/accueil

Description officielle

Cette page est à jour en date du 3 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.
L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR)

45

CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif de donner à l'étudiant une formation multidisciplinaire dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement régional. Cette maîtrise est axée sur la recherche. À la fin de sa formation, l'étudiant aura acquis une connaissance approfondie des concepts théoriques, des méthodes de travail, des moyens d'action concrets et des expériences pratiques qui lui permettront d'agir avec précision et rapidité dans tous les milieux.

ORDRE PROFESSIONNEL

Ce programme est reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec (OUQ) et par l'Institut canadien des urbanistes (ICU). Le diplôme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (M.ATDR) donne accès à ces ordres professionnels (OUQ et ICU) et au titre protégé d'urbaniste. L'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme (APERAU) reconnaît aussi le programme de maîtrise en ATDR.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

La durée normale des études est de deux ans (cinq sessions consécutives).

RESPONSABLE

Directeur du programme

Manuel J. Rodriguez-Pinzon
manuel.rodriguez@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin
418 656-2131 poste 7050
etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

En plus de la connaissance du français, on attend du candidat qu'il puisse lire et comprendre un texte en anglais.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Le mémoire est l'activité terminale de rédaction. Il s'adresse aux personnes désireuses de réaliser une recherche scientifique

avec des outils d'analyse éprouvés, pour arriver à des connaissances jusque-là inconnues. Cette recherche implique l'énoncé d'une hypothèse ou d'une question à la base même de la recherche portant sur un domaine associé de près à l'une des grandes orientations du programme. Elle implique également le choix d'une méthodologie et la cueillette de données pour vérifier l'hypothèse. Pour déposer le sujet de mémoire, il faut remplir le formulaire « Dépôt du sujet d'essai ou de mémoire », accompagné d'une description du projet de recherche. La rédaction du mémoire peut prendre la forme d'un ou de plusieurs articles soumis à une revue avec comité de lecture.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

L'étudiant qui désire être admis à la maîtrise avec mémoire doit faire la preuve qu'un professeur de l'ESAD a accepté de superviser ses recherches et la rédaction de son mémoire.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional, par exemple en administration, agriculture, architecture, droit, foresterie, géographie, géomatique, récréologie, sciences pures et appliquées (biologie, génie civil, génie rural, etc.), sciences sociales (économique, science politique, sociologie, etc.), urbanisme. Le candidat doit avoir conservé une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 (ou 3,5 sur 5) au baccalauréat.

Le candidat qui n'est pas titulaire d'un baccalauréat en urbanisme reconnu par l'Ordre des urbanistes du Québec ou l'Institut canadien des urbanistes devra réussir les cours suivants dans le cadre de la maîtrise en ATDR avec mémoire :

AME-6000 Développement régional et local
AME-6044 Théories et pratiques de l'urbanisme

La réussite de l'un des cours suivants est également obligatoire :

AME-6021 Écologie et aménagement
AME-6007 Parcs et réserves écologiques : enjeux et perspectives
AME-6008 Gestion environnementale en milieu rural
AME-6013 Études d'impacts sur l'environnement

Selon le profil de l'étudiant, des cours jugés équivalents pourraient être proposés, en accord avec le directeur de recherche et la direction de programme.

Exigences particulières

En plus du formulaire de demande d'admission et des documents officiels demandés par le Bureau du registraire (www2.ulaval.ca/admission/rassemblez-les-documents-requis/candidat-programmes-de-2e-et-3e-cycles.html), on demande au candidat de présenter les documents suivants :

- une lettre d'un professeur de l'ESAD confirmant qu'il accepte de diriger les recherches de l'étudiant;
- deux rapports d'appréciation (disponibles sur le site Internet du Bureau du registraire);
- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation de deux à trois pages. Cette lettre doit décrire son intérêt pour la maîtrise et ses objectifs professionnels relatifs à la formation. Il est fortement recommandé de consulter le site Web de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD) à www.esad.ulaval.ca pour mieux connaître les caractéristiques du programme. Il est également possible de communiquer avec le conseiller à la gestion des études ou le directeur du programme pour obtenir plus d'information.

Le titulaire d'une maîtrise ou ayant amorcé une maîtrise dans une discipline proche de l'aménagement du territoire et du développement régional peut se voir créditer un certain nombre de cours.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le fait de satisfaire à toutes les exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat, car la capacité d'accueil est limitée. L'admission au programme dépend également de l'adéquation des champs d'intérêt du candidat avec les champs et les thèmes d'enseignement et de recherche des professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ESAD). Aucune offre d'admission à la maîtrise avec mémoire ne peut être faite sans qu'un professeur de l'ESAD ait accepté de superviser les recherches et la rédaction du mémoire.

DATE LIMITE DE DÉPÔT
















La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 15			
<u>AME-6012</u>	Présentation de projet de maîtrise		3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:			
<u>AME-</u>	Développement régional et local		3

<u>6000</u>				
<u>AME-6001</u>	Transports : problèmes et perspectives			3
<u>AME-6004</u>	Aspects juridiques de l'aménagement			3
AME-6005	Gestion et aménagement			3
<u>AME-6006</u>	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité			3
<u>AME-6007</u>	Parcs et réserves naturels : enjeux et perspectives			3
<u>AME-6008</u>	Gestion environnementale en milieu rural			3
<u>AME-6013</u>	Études d'impacts sur l'environnement			3
<u>AME-6017</u>	Modélisation du territoire et SIG			3
<u>AME-6021</u>	Écologie et aménagement			3
<u>AME-6024</u>	Revitalisation des centres-villes			3
<u>AME-6025</u>	Planification urbaine : contraintes et outils			3
<u>AME-6043</u>	Gestion écologique des espèces envahissantes			3
<u>AME-6044</u>	Théories et pratiques de l'urbanisme			3
<u>AME-6045</u>	Cadre institutionnel québécois de l'aménagement			3
<u>AME-6046</u>	Morphologies urbaines et interventions sur la ville			3
<u>AME-6052</u>	Recherche dirigée			6
<u>AME-6053</u>	Séminaire : eau et territoire			3

<u>AME-6054</u>	Gestion écologique du territoire			3
<u>AME-6055</u>	Aménagement, développement et société			3
<u>AME-6057</u>	Stratégies d'intervention en développement régional			3
<u>AME-6058</u>	Santé publique en aménagement du territoire			3
<u>AME-6059</u>	Mise en oeuvre de modes de transport durables			3
<u>AME-6060</u>	Développement territorial : diagnostic, gouvernance, pratiques			3
<u>AME-6061</u>	Dynamiques métropolitaines et régionales : de l'analyse à l'action			3
<u>AME-6062</u>	Sécurité civile et aménagement du territoire			3
<u>AME-6063</u>	Villes en reconstruction		 	3
<u>AME-6501</u>	Transport et dynamiques territoriales			3
<u>AME-6502</u>	Transports des personnes : aspects organisationnels, environnementaux et économiques			3
<u>AME-7000</u>	Sujets spéciaux (aménagement)			3
<u>AME-7001</u>	Sujets spéciaux (environnement)			3
<u>AME-7002</u>	Sujets spéciaux (urbanisme)			3
<u>AME-7003</u>	Sujets spéciaux (développement régional)			3
<u>AME-7004</u>	Sujets spéciaux (transport)			3
<u>AME-7005</u>	Sujets spéciaux (méthodes quantitatives)			3

ARC-6033

Design urbain: concepts et méthodes

3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

AME-6801

Activité de recherche - mémoire 1



6

AME-6802

Activité de recherche - mémoire 2



8/activité temps complet

AME-6803

Activité de recherche - mémoire 3



8/activité temps complet

AME-6804

Activité de recherche - mémoire 4



8/activité temps complet

Version: 2014-09-02 14:47:52 / 2014-09-22 12:49:13

MAÎTRISE EN ARCHITECTURE (M. ARCH.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

L'enseignement en architecture puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École:

- Les ambiances physiques
- L'innovation en construction
-

- L'architecture virtuelle et la fabrication numérique
- La programmation
- Le design urbain
- La requalification de lieux patrimoniaux et urbains
- Les habitats et les cultures
- Les théories en architecture

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Construction et design

Pensée constructive; innovation architecturale en matière de matériaux et d'assemblages.

Myriam Blais, Jacques Plante, Richard Pleau, Pierre Thibault, Jacques White

Programmation et design

Programmation; nouveaux types; rapports personnes-milieu.

Carole Després, Denise Piché, Geneviève Vachon, Jacques White

Ambiances physiques et design

Thermique, lumière, acoustique, contrôle des ambiances, architecture durable.

Claude Demers, Marie-Claude Dubois, André Potvin

Conservation et restauration

André Casault, Gianpiero Moretti, Tania Martin, Jacques Plante, Georges Teyssot, Jan Bartłomiej Zwijski

Design urbain

Carole Després, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Pierre Thibault, Geneviève Vachon, Jan Bartłomiej Zwijski

Architecture virtuelle et fabrication numériques

Philippe Barrière, Pierre Côté, Georges Teyssot

Habitats et cultures

Myriam Blais, Carole Després, André Casault, Tania Martin, Denise Piché, André Potvin, Georges Teyssot

Théories en architecture

Myriam Blais, Gianpiero Moretti, Georges Teyssot, Jacques White

Unités de recherche

Recherche en cours

Les professeurs de l'École d'architecture sont activement engagés dans des projets de recherche et de création, ainsi que dans des projets de coopération internationale. Plusieurs sont membres de centres de recherche reconnus, notamment le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) et le Centre de recherche sur les infrastructures de béton (CRIB).

Les recherches en cours sont financées par l'Agence canadienne de développement international, l'Association des universités et des collèges du Canada, le Fonds international de coopération universitaire, le Fonds de recherche sur la nature et les technologies, le Fonds de recherche sur la société et la culture, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec, ainsi que dans le cadre de contrats de recherche avec des ministères, des municipalités et des entreprises privées.

Laboratoires

L'École d'architecture dispose de laboratoires de design urbain, de conception assistée par ordinateur, de photographie numérique, de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), d'acoustique, ainsi que d'un atelier de maquette. Ses étudiants ont aussi accès aux laboratoires spécialisés d'autres départements dans le cadre de travaux de recherche et d'innovation.

Description officielle

Cette page est à jour en date du 8 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.
L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître en architecture (M. Arch.)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs la maîtrise des principes, concepts et méthodes en architecture et la compréhension des enjeux de la pratique professionnelle. Plus particulièrement, il vise à rendre l'étudiant apte à :

- intégrer les savoirs et les habiletés nécessaires à la conception de projets d'architecture;
- étudier des problèmes nouveaux en architecture et à y apporter des solutions appropriées et inédites;
- faire l'examen critique des connaissances sur des aspects particuliers de l'architecture;
- poser un jugement critique en architecture;
- comprendre les aspects légaux, organisationnels et administratifs de la pratique professionnelle de l'architecture;
- poser un jugement éthique et déontologique fondé sur des attitudes responsables sur les plans social, culturel et environnemental.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

L'étudiant doit obligatoirement être inscrit à temps complet durant les deux premières sessions du programme.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Richard Pleau

richard.pleau@arc.ulaval.ca

Pour information

Mélanie Pépin

Agente de gestion des études

418 656-2764 poste 5294

infoprogramme@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Ce programme complète la formation acquise au baccalauréat en architecture en vue de l'accès à la profession d'architecte. Il est accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture, seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture. En vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, le programme est reconnu par la profession partout en Amérique du Nord.

« Au Canada, toutes les associations et tous les instituts et ordres provinciaux et territoriaux recommandent l'obtention d'un diplôme provenant d'un programme professionnel comme préalable à l'octroi d'un permis d'exercice. Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), seule agence autorisée à agréer les programmes professionnels canadiens en architecture, reconnaît deux types de grade professionnel : la maîtrise en architecture (M. Arch.) et le baccalauréat en architecture (B. Arch.). Un programme peut recevoir un agrément d'une durée de six ans, de trois ans ou de deux ans, tout dépendant de sa conformité aux normes éducationnelles établies.

Les programmes de maîtrise peuvent comprendre un grade préprofessionnel de premier cycle et un grade professionnel de deuxième cycle qui, lorsque réalisés séquentiellement, équivalent à une éducation professionnelle agréée. Cependant, le grade préprofessionnel n'est pas, à lui seul, reconnu comme grade agréé. » (Conditions et durées d'agrément du CCCA – Édition 2012 (annexe A-1)).

Inscription simultanée aux programmes de maîtrise en architecture (M. Arch.) et de maîtrise en sciences de l'architecture (M. Sc.)

L'étudiant qui le souhaite peut s'inscrire simultanément aux programmes de maîtrise en architecture et de maîtrise en sciences de l'architecture. Cette inscription simultanée lui permet d'acquérir la formation et le grade requis pour devenir architecte, soit le grade de M. Arch., ainsi qu'une formation spécialisée en design urbain ou une formation en recherche, ces deux dernières formations étant sanctionnées par le grade de M. Sc. La scolarité totale est alors de 72 crédits. L'étudiant intéressé doit se reporter à la description du programme de maîtrise en sciences de l'architecture pour prendre connaissance du contenu de la concentration en design urbain, ainsi que des champs de recherche de l'École d'architecture. La direction de programme peut fournir des renseignements supplémentaires et répondre à toute question concernant cette inscription simultanée.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

Exceptionnellement, un étudiant qui veut s'inscrire aux cours ARC-6026 Stage professionnel en architecture et ARC-6030 Séminaire : stage professionnel en architecture ou au cours ARC-6061 Stage international interculturel en architecture et design urbain et qui remplit toutes les conditions requises par le programme peut être admis à l'été.

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un baccalauréat en architecture (B. Sc. Arch.) ou de son équivalent.

- Le titulaire d'un diplôme de B. Sc. Arch. de l'Université Laval doit soumettre un curriculum vitæ, un relevé de notes ou un rapport de cheminement, un portfolio et un projet d'études.
- Le titulaire d'un baccalauréat en architecture d'une autre université, ou la personne qui a terminé une scolarité équivalente, doit présenter une demande d'admission avec toutes les pièces exigées dans le Guide de l'admission aux cycles supérieurs, en y ajoutant un curriculum vitæ, un projet d'études, un portfolio et trois rapports d'appréciation. La direction de programme peut demander à un candidat de se présenter à une entrevue à l'École d'architecture.

Caractéristiques du projet d'études

Le projet d'études présente les intérêts et les projets du candidat pour l'architecture en général et, plus particulièrement, pour la maîtrise en architecture. Dans un texte de deux à trois pages, le candidat met en valeur ses capacités à soulever des questions bien fondées selon les connaissances qu'il a déjà acquises et à réfléchir de manière critique pour dégager des voies à explorer pour y répondre. Il s'agit plus précisément de présenter ses connaissances sur des questions qui l'intéressent et d'expliquer comment il compte les approfondir dans le cadre d'études de maîtrise.

Exigences particulières

Au moment d'entreprendre son programme, l'étudiant doit posséder ou acquérir, dès la première session, un ordinateur portable équipé d'un certain nombre de logiciels, l'ensemble devant être conforme aux normes fixées par le Programme d'achat obligatoire de micro-ordinateur portable. La maîtrise des fonctions de base de l'ordinateur et des logiciels courants est indispensable. Des cours d'initiation aux logiciels spécialisés sont offerts hors programme.

Outre la maîtrise du français, le programme exige du candidat qu'il puisse lire et comprendre l'anglais écrit.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Chaque candidature est évaluée par un comité d'admission qui tient compte, dans son évaluation, de la préparation antérieure du candidat, de la qualité de son dossier, de son aptitude en recherche et en design architectural, ainsi que des ressources du programme. Le candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire.


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.


Structure du programme


ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARCHITECTURE			45
<u>ARC-6021</u>	Pensée constructive en architecture		3
<u>ARC-6022</u>	Pratique professionnelle I : pratiques et enjeux de la profession d'architecte		3
<u>ARC-6023</u>	Pratique professionnelle II : droit de la construction		3
RÈGLE 1 - 9 CRÉDITS PARMIS:			
<u>ARC-6024</u>	Essai (projet) de fin d'études en architecture		9
OU			
<u>ARC-6001</u>	Introduction à la recherche		3
<u>ARC-6057</u>	Projet de fin d'études en architecture		6
RÈGLE 2 - RÉUSSIR UNE PAIRE PARMIS:			
<u>ARC-6035</u>	Construction et design		6
<u>ARC-6042</u>	Recherche, développement et création en construction		3
OU			
<u>ARC-6037</u>	Ambiances physiques et design		6

<u>ARC-6044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines		3
-----------------	---	--	---

OU

<u>ARC-6038</u>	Projets de conservation et restauration		6
-----------------	---	---	---

<u>ARC-6045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation		3
-----------------	---	---	---

RÈGLE 3 - RÉUSSIR UNE PAIRE PARMI:

<u>ARC-6036</u>	Programmation et design		6
-----------------	-------------------------	--	---

<u>ARC-6043</u>	Programmation et évaluation architecturales		3
-----------------	---	--	---

OU

<u>ARC-6040</u>	Projet d'architecture virtuelle et fabrication numériques		6
-----------------	---	--	---

<u>ARC-6046</u>	Méthodes en architecture et fabrication numériques		3
-----------------	--	--	---

OU

<u>ARC-6033</u>	Design urbain: concepts et méthodes		3
-----------------	-------------------------------------	--	---

<u>ARC-6039</u>	Projets de design urbain		6
-----------------	--------------------------	--	---




OU


<u>ARC-6041</u>	Habitats et cultures		6
-----------------	----------------------	--	---

<u>ARC-6047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale		3
-----------------	---	--	---

RÈGLE 4 - 9 CRÉDITS PARMI:

ARC-

<u>6002</u>	Travaux pratiques		3
<u>ARC-6004</u>	Recherche individuelle		3
<u>ARC-6006</u>	Stage		3
<u>ARC-6009</u>	Études et lectures dirigées		3
<u>ARC-6020</u>	Méthodes en CAO		3
<u>ARC-6025</u>	Préparation à l'essai (projet) de fin d'études en architecture		3
<u>ARC-6026</u>	Stage professionnel en architecture		0
<u>ARC-6030</u>	Séminaire: stage professionnel en architecture		1
<u>ARC-6031</u>	Sujets spéciaux (architecture)		3
<u>ARC-6032</u>	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis		3
<u>ARC-6033</u>	Design urbain: concepts et méthodes		3
<u>ARC-6034</u>	Forme urbaine et pratiques culturelles		3
<u>ARC-6042</u>	Recherche, développement et création en construction		3
<u>ARC-6043</u>	Programmation et évaluation architecturales		3
<u>ARC-6044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines		3
<u>ARC-6045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation		3
<u>ARC-6046</u>	Méthodes en architecture et fabrication numériques		3
<u>ARC-</u>	Architecture, urbanisme et coopération		3

<u>6047</u>	internationale		
<u>ARC-6048</u>	Théories et interprétation en architecture		3
<u>ARC-6049</u>	Études en architecture		3
<u>ARC-6050</u>	Séminaire avancé en design urbain		3
<u>ARC-6051</u>	Domestication de l'espace		3
<u>ARC-6059</u>	Nature et culture: esthétique du paysage et théories du site		3
<u>ARC-6060</u>	Patrimoine bâti et paysages culturels in situ		3
<u>ARC-6061</u>	Stage international interculturel en architecture et design urbain		6

et tous les cours de niveau 6000 ou 7000 portant un des sigles suivants : AME, ANT, ARV, COM, DES, ECN, ETI, ETN, GGR, GUI, HAR, LIT, MNG, MRK, PHI, POL, SOC, THT

Version: 2014-09-08 15:47:44 / 2014-10-30 15:45:13

MAÎTRISE EN ARTS VISUELS - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

L'emplacement de choix de l'École des arts visuels lui permet de faire partie d'un réseau de recherche qui inclut des centres d'artistes, des établissements d'enseignement, des compagnies de production en technoculture et en théâtre, des galeries d'art et des centres de diffusion d'art actuel reconnus à l'échelle internationale. Ces liens, développés depuis plusieurs années, font que la recherche en arts visuels est orientée vers l'art actuel en Amérique du Nord, et plus particulièrement vers l'art actuel au Québec. Les étudiants au 2e cycle en arts visuels intègrent un réseau d'artistes professionnels leur permettant d'élargir leur pratique artistique et de développer leur démarche de création dans un milieu francophone nord-américain en lien avec le reste du monde.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Le programme accueille les pratiques disciplinaires et interdisciplinaires notamment l'illustration, la peinture, l'installation, la performance, la sculpture, le design d'édition, le design typographique, le dessin, la photographie et la vidéo, l'estampe (gravure, lithographie, sérigraphie, etc.), le multimédia, l'art relationnel, les arts d'information, l'art numérique, etc.

Vu le caractère multidisciplinaire du programme, l'étudiant peut faire son choix parmi les professeurs habilités à encadrer les projets de création :

Richard Baillargeon, Hélène Bonin, Francine Chaîné, Alexandre David, Julie Faubert, Marcel Jean, Suzanne Leblanc, Nicole Malenfant, Marie-Christiane Mathieu, David Naylor, Bernard Paquet, Jocelyn Robert, Joëlle Tremblay.

Description officielle

Cette page est à jour en date du 26 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2012.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectif général

Amener l'étudiant de deuxième cycle à une pratique autonome de la création en arts visuels.

Objectifs particuliers

Assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte de connaissances nouvelles.

Développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique.

Acquérir une connaissance approfondie d'un domaine de la création en arts visuels.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant à la maîtrise doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études.

L'étudiant a accès à un espace de travail et à un outillage de pointe durant les cinq sessions qui suivent sa première inscription.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Alexandre David

alexandre.david@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Le baccalauréat en arts visuels obtenu avec une moyenne de diplomation ou de cheminement, le cas échéant, de 3 sur 4,33 ou un diplôme ou une expérience jugés équivalents.

Exigences particulières

Outre les pièces requises par le Bureau du registraire, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- une quinzaine de travaux faisant état de sa production artistique (indiquer à l'intérieur du fichier le contexte de réalisation, les dates de réalisation, le format de l'œuvre et les matériaux utilisés);
- un curriculum vitæ;
- un texte d'une page résumant un avant-projet de recherche;
- un relevé de notes.

Le candidat doit déposer ces documents à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.





DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve

dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
ARTS VISUELS			21
<u>ARV-6001</u>	Praxis I: problématique		3
<u>ARV-6002</u>	Praxis II: méthodologie		3
<u>ARV-6003</u>	Atelier I		3
<u>ARV-6004</u>	Atelier II		3
<u>ARV-6008</u>	Examen de projet		3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS:			
<u>ARV-6005</u>	Théories des arts visuels		3
<u>ARV-6006</u>	Séminaire thématique I		3
<u>ARV-6007</u>	Séminaire thématique II		3
RECHERCHE			
L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.			
<u>ARV-6821</u>	Activité de recherche - mémoire 1		3

<u>ARV-6822</u>	Activité de recherche - mémoire 2		3
<u>ARV-6823</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>ARV-6824</u>	Activité de recherche - mémoire 4		8/activité temps complet
<u>ARV-6825</u>	Activité de recherche - mémoire 5		3

Version: 2014-09-02 08:27:24 / 2014-09-22 12:49:13

MAÎTRISE EN DESIGN MULTIMÉDIA (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design compte:

- 5 centres de recherche et laboratoires
- 4 groupes de recherche
- 5 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

- L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention
- Le design d'interface
- Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architectureLa gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines.

CONSEILLERS

Le programme couvre principalement trois domaines de recherche et de pratique : le design d'interfaces, l'ergonomie (de

correction et de conception) et l'architecture d'information. En plus des cours portant sur ces trois thèmes, l'étudiant peut approfondir son expertise dans l'un ou l'autre de ces axes à travers son projet d'essai (9 crédits) et pendant le projet d'intervention (12 crédits).

L'enseignement est assuré par ces professeurs de l'École des arts visuels : Renée Bourassa, Éric Kavanagh et Alain Rochon.

Description officielle

Cette page est à jour en date du 11 avril 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le programme est avant tout orienté vers la conception et non vers la production (technique). Le design y est présenté comme une expertise de résolution de problèmes au service d'un tiers ou de la société.

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectif général d'amener l'étudiant à une pratique autonome du design d'interfaces.

À cet objectif général s'ajoutent les objectifs particuliers suivants :

- assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte et à la validation de connaissances nouvelles;
- développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique;
- acquérir une connaissance approfondie d'un domaine du design d'interfaces.

Également, ce programme a pour objectif particulier d'offrir à l'étudiant une formation à la fois pratique et fondamentale, principalement axée sur le design d'interfaces, l'ergonomie (de correction et de conception) et l'architecture d'information.

Au terme de cette formation, l'étudiant aura acquis de solides connaissances en design (d'interfaces, d'information, d'interaction) et en ergonomie cognitive. Il aura aussi développé son attitude critique à l'égard du domaine et maîtrisera plusieurs techniques d'investigation et démarches d'intervention.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant à la maîtrise doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études. La formation à temps complet est échelonnée sur trois sessions consécutives.

L'étudiant a accès à un espace de travail et à un outillage de pointe durant les trois sessions que dure le programme.

Les parcours à temps partiel sont possibles, mais doivent être préalablement approuvés par la direction de programme.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Éric Kavanagh

418 656-2131 poste 3983

Eric.Kavanagh@design.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en multimédia, en design graphique, en communication, en technologie de l'information, en informatique, en arts visuels, en cinéma ou dans un domaine connexe. Le candidat qui possède une formation en sciences humaines ou en sciences pures et qui a une expérience jugée adéquate par la direction de programme est également admissible. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33, ou l'équivalent, dans ses études universitaires antérieures.

Exigences particulières

Le candidat doit posséder une très bonne connaissance des logiciels d'édition graphique Adobe Photoshop et Adobe Illustrator (versions les plus récentes). En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- un portfolio en format PDF (ou le lien vers une version Web);
- un curriculum vitæ;
- une lettre d'intention.

Le candidat doit déposer les pièces exigées ci-dessus à l'adresse suivante : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Tous les cours se donnent en français. Tous les travaux, et cela inclut l'essai d'environ 50 pages, doivent être rédigés dans cette langue. Le candidat dont la langue maternelle n'est pas le français doit démontrer qu'il possède une maîtrise suffisante de cette langue, à l'oral comme à l'écrit. Le comité d'admission pourrait soumettre le candidat à un examen écrit et le recevoir en entrevue.

Critères de sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, d'une part, de la préparation antérieure du candidat et de son dossier universitaire et, d'autre part, de la capacité et de la disponibilité du corps professoral à encadrer l'essai et le projet d'intervention de l'étudiant.

Achat d'équipement

Pour suivre les cours obligatoires du programme, le candidat doit posséder un ordinateur portable récent (PC ou Mac) et les licences légales d'utilisation des logiciels imposés.

Équipement fourni

L'étudiant admis au programme bénéficie d'une salle de travail réservée munie d'espaces personnels, d'une grande table de travail et de conférence, d'un projecteur multimédia, d'une imprimante laser et d'autres éléments de mobilier ou de technologie. Le comptoir de prêt de l'École des arts visuels fournit aussi de nombreux équipements de pointe en informatique et en vidéo.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.


DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.



Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN MULTIMÉDIA		45
<u>DES-6008</u>	Design d'interfaces	3
<u>DES-6011</u>	Recherche et documentation en design	3
<u>DES-</u>	Ergonomie de l'interface	3

<u>6012</u>			
<u>DES-6016</u>	Projet d'intervention		12
<u>DES-6018</u>	Essai en design multimédia		9
<u>DES-6020</u>	Architecture d'information Web		3
<u>DES-6021</u>	Profession designer d'interfaces		3
<u>DES-6022</u>	Design d'interaction		3
<u>DES-6023</u>	Théories et fondements du design		3

RÈGLE 1 - 3 CRÉDITS PARMIS:

ARV-6018	Principes d'interactivité		3
<u>DES-6015</u>	Stage en design multimédia		3
<u>DES-6700</u>	Design durable		3

ou parmi les cours de niveau 6000 portant les sigles: ANT, ARV, COM, DID, DRT, GEL, GIE, GIF, HAR, HST, IFT, LIT, MNG, MORT, PPG, PSY, RLT, SOC, SIO, SCG ou TEN, à l'exception de ceux de la série 800.

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-10-17 11:13:18

MAÎTRISE EN DESIGN MULTIMÉDIA - AVEC MÉMOIRE (M.A.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design compte:

- 5 centres de recherche et laboratoires
- 4 groupes de recherche
- 5 chaires de recherche

Les domaines d'excellence à la Faculté sont nombreux et variés:

- L'art actuel et l'art dans un contexte d'intervention
- Le design d'interface
- Les ambiances physiques, l'innovation en construction, l'architecture virtuelle et la fabrication numérique, la programmation, le design urbain, la requalification de lieux patrimoniaux et urbains, les habitats et les cultures, les théories en architectureLa gestion de l'eau potable, l'écologie des espèces envahissantes, les changements climatiques et la transformation urbaine, l'économie des transports, l'accessibilité aux ressources urbaines.

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Par l'expertise interdisciplinaire de ses professeurs, selon des approches sociologiques, sémiotiques, cognitives, systémiques ou intermédiaires, le programme couvre principalement les domaines de recherche du design et de la culture numériques, qui englobe notamment :

- le design graphique
- le design d'interfaces, d'interaction et d'expérience
- le design et l'architecture d'information
- le design narratif et la scénarisation transmédiatique
- le design de jeu
- le design d'environnements hybrides
- le design d'auteur

L'enseignement est assuré par les professeurs suivants de l'École de design : Maude Bouchard, Renée Bourassa, Michel Deblois, Caroline Gagnon, François Giard, Eric Kavanagh, Jocelyne Kiss, Frédéric Lépinay, Marie Lessard, Sylvie Pouliot et Alain Rochon.

Description officielle

Cette page est à jour en date du 23 mai 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Les champs de recherche et d'application du programme sont développés dans une visée pluridisciplinaire et transversale. L'orientation du programme adopte une perspective résolument sociale. Elle priorise une sensibilité particulière aux besoins des individus et des communautés dans lesquels le designer est appelé à intervenir. Le programme met de l'avant l'importance de la mise en contexte, de la compréhension des besoins, des facteurs humains et de l'articulation de nouvelles approches de conception ainsi que des possibilités créatives, par la réflexion et l'action du designer, tant sur le plan de sa pratique que des visées de la recherche.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les compétences nécessaires à la recherche en design multimédia qui font appel aux divers moyens propres à la discipline, placés au service d'un besoin social bien déterminé. Pour bien comprendre les enjeux de son champ d'intervention, il aura également développé une réflexion sur les problématiques actuelles du design, issues d'un monde complexe, ainsi qu'une capacité d'analyse critique. Il sera en mesure de transférer ses acquis à la fois pratiques et théoriques pour la réalisation de projets dans le domaine du design.

Plus précisément, les objectifs du programme sont les suivants :

- assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte et à la validation de connaissances nouvelles;
- développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique;
- proposer des solutions pertinentes et innovantes répondant à des problématiques contemporaines qui relèvent d'une posture prospective et qui mettent à profit la démarche de conception.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme s'échelonne sur deux ans; le régime privilégié est le temps complet.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Renée Bourassa

Renee.Bourassa@design.ulaval.ca

Pour information

Valérie Martin

Conseillère à la gestion des études

418 656-2131 poste 8674

valerie.martin@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en design ou dans une discipline des arts ou des sciences humaines. Le candidat devra également avoir obtenu une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33 au cours de ses études de premier cycle. Une candidature présentant une combinaison d'études et d'expériences professionnelles jugée équivalente pourra également être considérée.

Exigences particulières

En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- un curriculum vitæ
- une lettre de motivation d'au plus 500 mots
- un avant-projet de recherche
- deux lettres de recommandation

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme, qui tient compte de la préparation antérieure du candidat, de son dossier universitaire et de la capacité et de la disponibilité du corps professoral à encadrer le projet de l'étudiant.

Le candidat doit déposer les pièces exigées ci-dessus à l'adresse suivante : www.arv.ulaval.ca/admission.html.


En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN MULTIMÉDIA		15
<u>DES-6026</u>	Projet de mémoire	3
<u>DES-6032</u>	Introduction à la recherche	3
<u>DES-7002</u>	Problématiques et enjeux de la culture numérique	3
RÈGLE 1 - 6 CRÉDITS PARMIS :		
<u>DES-6024</u>	Approche par le projet	3
<u>DES-6025</u>	Design de contenu et médias numériques : approches transmédiatiques	3
<u>DES-6029</u>	Dispositifs pour le jeu	3
<u>DES-6033</u>	Méthodes de recherche et d'analyse en design	 3
<u>DES-6034</u>	Concepts, fondements et théories du design	3
<u>DES-6035</u>	Séminaire thématique	3
<u>DES-6036</u>	Stage de recherche	3
<u>DES-6700</u>	Design durable	 3

DES-7000

Lectures dirigées en design



3

RECHERCHE

DES-6801

Activité de recherche - mémoire 1



7/activité temps complet

DES-6802

Activité de recherche - mémoire 2



7/activité temps complet

DES-6803

Activité de recherche - mémoire 3



8/activité temps complet

DES-6804

Activité de recherche - mémoire 4



8/activité temps complet

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-04 11:59:15

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ARCHITECTURE - AVEC MÉMOIRE (M. SC.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

L'enseignement en architecture puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École:

- Les ambiances physiques
-

L'innovation en construction

- L'architecture virtuelle et la fabrication numérique
- La programmation
- Le design urbain
- La requalification de lieux patrimoniaux et urbains
- Les habitats et les cultures
- Les théories en architecture

DIRECTEURS DE RECHERCHE

Champs et sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à diriger l'étudiant :

Habitats, culture et forme urbaine

Conservation et requalification des ensembles architecturaux et urbains

Myriam Blais, André Casault, Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Coopération et développement

Myriam Blais, André Casault, Denise Piché, Richard Pleau

Design urbain

André Casault, Carole Després, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Geneviève Vachon, Jan Bartłomiej Zwiejski

Design architectural

Philippe Barrière, André Casault, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, Gianpiero Moretti, André Potvin, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwiejski

Habitats et pratiques culturelles

Myriam Blais, André Casault, Pierre Côté, Carole Després, Tania Martin, Denise Piché, Georges Teyssot, Geneviève Vachon

Histoire et genèse de la forme urbaine

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Patrimoine religieux bâti

Tania Martin

Typomorphologie des bâtiments et des tissus résidentiels

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Ambiances physiques et pensée constructive

Contrôle et perception des ambiances physiques :

- Thermique
Marie-Claude Dubois, André Potvin
- Lumière
Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois
- Acoustique
Jean-Gabriel Migneron

Pensée constructive en architecture

Myriam Blais, Richard Pleau, Jacques White

Approches informatiques en simulation et conception

Modélisation 3D et techniques de rendu

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers

Représentation des connaissances et interfaces

Philippe Barrière, Pierre E. Côté

Systèmes d'aide à la conception, simulation et visualisation

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, André Potvin

Méthodologie de design, programmation et évaluation architecturales

Carole Després, Denise Piché, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwijski

Théories en architecture

Myriam Blais, Georges Teyssot

Unités de recherche

Recherche en cours

Les professeurs de l'École d'architecture sont activement engagés dans des projets de recherche, de création artistique et de coopération avec les milieux locaux et internationaux. La plupart d'entre eux sont rattachés à des équipes de recherche établies ou en émergence; plusieurs sont membres de centres de recherche reconnus, notamment le Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD), le Centre de recherche sur les infrastructures de béton (CRIB), le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les autochtones (CIERA).

Depuis 2003, les professeurs ont obtenu plus de 1 600 000 \$ en subventions et commandites de recherche. Les recherches en cours sont financées par l'Agence canadienne de développement international, l'Association des universités et des collèges du Canada, le Fonds international de coopération universitaire, le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec, l'Institut de recherche en santé du Canada, le programme des chaires de recherche du Canada, ainsi que dans le cadre de commandites de recherche avec des ministères, des municipalités et des entreprises privées.

Groupes de recherche

L'École d'architecture chapeaute six groupes de recherche, en lien étroit avec les champs de recherche du programme.

- Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti

À travers l'étude des paysages culturels, les travaux de la chaire cherchent à comprendre les sites et les édifices religieux des sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Les objectifs de recherche sont de comprendre les expériences personnelles et collectives liées aux environnements religieux et de relever l'information qui peut favoriser les prises de décisions éclairées en matière d'interprétation et de conservation. L'examen des relations entre la religion et le cadre bâti, tel que construit à l'origine et modifié par la suite, met en relief la stratification et la fragmentation de réalités telles que l'asymétrie des genres ou des rôles sexuels, les privilèges basés sur les classes socioéconomiques, la discrimination raciale ou ethnique, auxquels peuvent s'ajouter d'autres formes d'exercice du pouvoir. Les différentes interprétations des individus au sujet de ces lieux sont sans cesse soumises à une redéfinition. La thématique de la religion et du cadre bâti suggère donc une combinaison de projets de recherche fondamentale, de recherche-action et de recherche-crédation. La titulaire de la chaire est Tania Martin (www.crprb.chaire.ulaval.ca).

- Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP)

Le GRAP propose une approche intégrée de l'étude des ambiances lumineuse, thermique et acoustique dans le processus de design. Ses activités s'inscrivent en continuité avec les principales méthodes d'évaluation environnementales telles LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et la HQE (haute qualité environnementale). Les travaux visent à mieux comprendre les notions fondamentales propres au contrôle des ambiances physiques aux échelles urbaine, architecturale et matérielle par le relevé; à répondre aux caractéristiques thermiques, lumineuses et acoustiques d'un site dans le développement d'une stratégie de contrôle des ambiances; à savoir analyser et prédire une ambiance qualitativement et quantitativement à l'aide d'outils analogiques ou numériques. Le GRAP dispose de laboratoires de recherche et d'analyse des ambiances physiques. Il a à son acquis plusieurs études (Ambassade du Canada à Berlin, Caisse de dépôts et de placement à Montréal, Pavillon Gene-H.-Kruger de l'Université Laval) en plus de mener de nombreux projets de recherche de nature fondamentale et appliquée financés par le CRSH et le FQRSC. Le GRAP est dirigé par les professeurs Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois et André Potvin. Denis Bourgeois est aussi professeur-chercheur au sein de cette équipe (www.grap.arc.ulaval.ca).

- Groupe Habitats et cultures

Ce groupe travaille avec des partenaires internationaux et s'intéresse au développement viable des collectivités dont les conditions et milieux de vie sont précaires. Misant sur des approches participatives et sur la recherche-action, le groupe aborde ses travaux dans une optique de mise en valeur des formes d'habitat et des pratiques culturelles locales, tout en tenant compte de besoins actuels et nouveaux. Il cherche à comprendre l'habitat local et à élaborer des stratégies de développement architectural et urbain qui auront un impact à long terme sur la qualité des milieux. Le programme de recherche forme des universitaires et des professionnels aptes à intervenir en collaboration avec divers milieux dont la Chine, le Sénégal et les communautés autochtones. Dans ce dernier cas, une Alliance de recherche université communauté (ARUC, 2009-2014) sur les représentations, l'aménagement et la gouvernance des milieux bâtis des collectivités innues du Québec propose de développer une approche participative et collaborative à la conception de milieux de vie durables et culturellement adaptés. André Casault, Pierre Côté, Denise Piché, Geneviève Vachon, Myriam Blais et Tania Marin dirigent les travaux de ce groupe.

- Groupe d'études tectoniques contemporaines (Groupe Etc.)

Les rapports entre les attributs constructifs du projet d'architecture et sa signification, envisagés sous le thème intégrateur de la «pensée constructive», sont au cœur des préoccupations et des actions du Groupe Etc. Les formules privilégiées pour l'exploration des idées par rapport aux réalités matérielles et technologiques du projet prennent des formes variées, allant de la recherche fondamentale sur la représentation de l'enveloppe à la recherche-création sur les applications innovantes de matériaux connus ou sur les nouvelles applications de matériaux innovants, notamment les bétons de dernière génération (bétons fibrés à ultra-haute performance et bétons autoplaçants). À l'échelle résidentielle, des travaux proposent de nouvelles avenues pour la maison préfabriquée d'expression contemporaine. L'approche tectonique qui caractérisait les premiers travaux du groupe, principalement orientée sur les traces de fabrication des matériaux et sur leurs assemblages expressifs, s'ouvre maintenant vers de nouveaux territoires d'exploration introduits par le virtuel, comme la dématérialisation du projet et l'effacement des composantes constructives au profit de leurs effets. Myriam Blais, Jacques White et Richard Pleau, chercheur au CRIB, dirigent l'essentiel des travaux du groupe.

- Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa)

Le programme de recherche et d'action du GIRBa vise à saisir les mutations de l'urbain, c'est-à-dire les frontières de plus en plus diffuses entre la ville, la banlieue et la campagne, pour éclairer, sous l'angle du développement durable, les orientations et les politiques urbaines. Il tente de comprendre les phénomènes d'étalement urbain et de dispersion urbaine et leurs conséquences sociales, économiques et écologiques, alors que s'observent au Québec une relative stagnation démographique, le vieillissement de la population et l'éclatement territorial des centres d'emploi et de commerce. Le programme de recherche étudie les milieux suburbains et rurbains des agglomérations de Québec et de Lévis et des MRC avoisinantes. Il vise à définir une typologie de territoires périurbains et à comparer les comportements résidentiels, les pratiques d'aménagement et les représentations qui forment et transforment ces différentes entités urbaines. L'objectif est d'une part de mieux comprendre la spécificité et l'arrimage des différentes zones et, d'autre part, d'orienter les décisions en

matière d'aménagement à travers des processus participatifs valorisant les résultats des recherches du GIRBa. Les professeurs Carole Després, GianPiero Moretti, Geneviève Vachon sont codirecteurs de ce groupe avec Andrée Fortin du Département de sociologie et Florent Joerin de l'École supérieure d'aménagement et de développement (www.girba.crad.ulaval.ca).

- Laboratoire sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA)

Le Laboratoire de recherche sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA) a pour objectif de servir de lieu de travail, de rencontres, d'échanges et de réflexions sur une vaste piste de recherche : l'identité architecturale, comme filière des usages, des formes et des monuments architecturaux. La modélisation 3D par programmation est utilisée comme méthode de validation des différents modèles architecturaux, urbains et historiques issus de cette hypothèse. L'approche scientifique préconisée, à la fois historique, architecturale et informatique, est essentiellement systémique, favorisant ainsi une évolution et un développement à la fois des modèles et des méthodes utilisés. L'objectif visé est de favoriser la mise à jour des caractères originaux d'une architecture s'inscrivant dans un contexte urbain, un quartier, un village. Le laboratoire est codirigé par Pierre E. Côté, chercheur au CELAT et au Laboratoire d'informatique appliquée à l'architecture (Li2a) de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, et par Luc Noppen, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine urbain de l'UQAM à Montréal.

- Les théories architecturales

Deux professeurs ont développé leur propre créneau de recherche en théorie architecturale. Les travaux de Georges Teysot portent sur l'invention de dispositifs spatiaux, architecturaux et technologiques à l'origine de nouvelles conditions d'habitation dans les sociétés industrielles puis informatisées entre 1830 et 2002. Ceux de Myriam Blais concernent les théories et la philosophie de la représentation, le rôle potentiel et éthique de la technologie en architecture et le potentiel figuratif des matériaux.

- Évaluation et programmation de milieux hospitaliers

Carole Després et Denise Piché sont impliquées depuis plus de quatre ans dans des recherches visant l'évaluation et la programmation de milieux hospitaliers. Les mandats de recherche répondent à des commandes particulières de centres hospitaliers québécois, en partenariat avec la Corporation d'hébergement du Québec.

Laboratoires

L'École d'architecture dispose de laboratoires spécialisés de conception assistée par ordinateur, de photographie numérique, de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), d'acoustique (localisé au PEPS), ainsi que d'un atelier de construction de maquettes équipé d'une découpeuse numérique à trois axes. Ses étudiants ont aussi accès aux laboratoires spécialisés d'autres départements dans le cadre de travaux de recherche et d'innovation, dont le Laboratoire d'aide à la décision territoriale, situé à l'ESAD.

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ou d'acquérir une nouvelle formation dans le domaine de l'architecture et de ses champs connexes, d'avoir une perception claire et critique des réalités complexes de la pratique professionnelle et d'acquérir un esprit de recherche. Cette maîtrise est offerte dans les champs de recherche suivants : habitat, culture et forme urbaine; ambiances physiques et pensée constructive; approches informatiques en simulation et conception; méthodologie de design, programmation et évaluation architecturales; théories de l'architecture.

Ce programme a pour objectifs de permettre au titulaire d'un diplôme de premier cycle pertinent au champ de recherche choisi d'acquérir une connaissance approfondie de la recherche en architecture et la maîtrise de méthodes de recherche appropriées au développement des connaissances dans ce champ. Par ces objectifs, cette maîtrise s'adresse à l'étudiant intéressé à la recherche et à celui qui désire se préparer à la poursuite d'études au doctorat. La formation est axée principalement sur des activités de recherche (27 crédits) et des cours théoriques (18 crédits).

À son admission, en collaboration avec la direction de programme, le candidat doit avoir choisi un champ de recherche et identifié un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche. Le projet de recherche est défini avec l'aide du directeur de recherche et doit être approuvé par la direction de programme au terme du cours ARC-6001 Introduction à la recherche.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Dufaux

francois.dufaux@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

SOUTIEN FINANCIER

Un nombre limité d'emplois rémunérés à titre d'auxiliaire de recherche est offert aux candidats les plus prometteurs du programme de maîtrise en sciences de l'architecture. L'offre est assujettie aux subventions et contrats de recherche en cours des équipes de recherche pendant les études de l'étudiant. Les professeurs-chercheurs se réservent le droit de procéder à la sélection finale des candidats pour ces postes. Les sites Internet des groupes de recherche peuvent être consultés à partir de l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

L'Université Laval dispose aussi d'un fonds de soutien à la réussite des étudiants inscrits à un programme de maîtrise. La politique d'attribution pour l'École d'architecture est disponible à l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une connaissance fonctionnelle du français est exigée pour pouvoir être admis au programme. Le candidat dont le français est la langue seconde peut se voir exiger une scolarité complémentaire par suite d'un test de classement de l'Université Laval. Dans ce cas, la direction de programme peut exiger que l'étudiant non francophone s'inscrive à des cours intensifs de français pour non-francophones pour une ou deux sessions consécutives, selon l'état d'avancement, avant de commencer sa scolarité de maîtrise.

Tout candidat doit posséder une compréhension suffisante de l'anglais pour lui permettre de le lire. Ainsi, le candidat dont la maîtrise de l'anglais est insuffisante peut se voir exiger une scolarité complémentaire par suite d'un test de classement de l'Université Laval.

REMARQUES SUR LES COURS

Cours non contributoires

Sur recommandation du directeur de recherche ou de la direction de programme, l'étudiant peut se voir imposer un cours de mise à niveau en français ou en anglais. Ces cours ne sont alors pas comptabilisés dans les 45 crédits du programme.

TRAVAIL DE RECHERCHE

Mémoire

Le mémoire de maîtrise ne devrait pas comporter plus de 120 pages, y compris les annexes et les illustrations.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Inscription simultanée au programme de maîtrise en architecture (M. Arch.)

L'étudiant qui désire acquérir une formation à la recherche ou en design urbain tout en faisant sa formation en architecture peut poursuivre simultanément le programme de maîtrise en architecture, s'il en satisfait les conditions d'admission. Cette inscription simultanée lui permet d'acquérir la formation et le grade requis pour accéder à la profession d'architecte (grade de M. Arch.), ainsi qu'une formation spécialisée en design urbain ou une formation à la recherche, ces deux dernières formations étant sanctionnées par le grade de M. Sc. Le candidat doit faire une demande d'admission séparée à la direction de programme de la M. Arch. Il doit signifier dans ses deux demandes d'admission son désir d'être admis simultanément aux deux programmes.

La scolarité totale est alors d'un minimum de 72 crédits répartis comme suit :

M. Sc. 33 crédits

M. Arch. 39 crédits

Il est possible de terminer les deux formations en six ou sept sessions consécutives, selon le rythme de chacun. L'étudiant

intéressé doit se reporter à la description du programme de maîtrise en architecture pour prendre connaissance de son contenu. La direction de programme peut fournir des renseignements supplémentaires et répondre à toute question concernant cette inscription simultanée.

Dans le cas d'une inscription simultanée, l'étudiant doit s'assurer qu'il a réussi les exigences des deux programmes et qu'il a choisi ses cours à option parmi ceux autorisés par chacun des programmes.

Poursuite des études au doctorat

L'étudiant qui souhaite poursuivre ses études au doctorat est invité à consulter la description de programme du doctorat en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) de l'Université Laval.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle pertinent au champ de recherche choisi. Une scolarité complémentaire peut être exigée des non-architectes.

Demande d'admission et documents requis

Les directives pour faire une demande d'admission, le formulaire à remplir en ligne et le *Guide de l'admission aux cycles supérieurs* sont disponibles à l'adresse suivante : www.reg.ulaval.ca. Il est à noter que les formalités à suivre pour faire une demande d'admission sont différentes selon que le candidat a étudié ou non au Québec.

Les documents officiels exigés pour la demande d'admission ainsi que le paiement pour son examen doivent être expédiés directement à l'adresse suivante : Bureau du registraire, 2345, allée des Bibliothèques, bureau 2440, Université Laval, Québec, Canada, G1V 0A6.

Les documents additionnels dont la liste suit peuvent être postés directement à l'École d'architecture, à l'adresse suivante : Direction de programme de la M. Sc., École d'architecture, 1, côte de la Fabrique, bureau 3210, Université Laval, Québec, Canada, G1R 3V6 :

- trois rapports d'appréciation, sous enveloppe cachetée, de la part de professeurs d'université, remplis à partir du formulaire téléchargeable à l'adresse suivante : www.reg.ulaval.ca;
- un texte de deux pages du candidat dans lequel il précise ses intérêts pour le programme et pour le champ de recherche choisi, ainsi que les objectifs professionnels poursuivis;
- un curriculum vitæ détaillé.

Une moyenne de cycle supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent, est exigée pour l'ensemble des études de premier cycle. Le candidat non canadien est admissible seulement si son dossier universitaire montre des résultats scolaires supérieurs à la moyenne obtenue par les étudiants de l'établissement dont il est diplômé.





En savoir plus sur les études universitaires au Québec.






DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
SCIENCES DE L'ARCHITECTURE		18
<u>ARC-6001</u>	Introduction à la recherche	3
<u>ARC-6012</u>	Recension des écrits	 3
RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:		
<u>ARC-6002</u>	Travaux pratiques	3
<u>ARC-6004</u>	Recherche individuelle	3
<u>ARC-6005</u>	Projet international en architecture et urbanisme	3
<u>ARC-6009</u>	Études et lectures dirigées	3
<u>ARC-6020</u>	Méthodes en CAO	3
<u>ARC-6031</u>	Sujets spéciaux (architecture)	 3
<u>ARC-6032</u>	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis	 3
<u>ARC-6033</u>	Design urbain: concepts et méthodes	3
		

<u>ARC-6034</u>	Forme urbaine et pratiques culturelles		3
<u>ARC-6042</u>	Recherche, développement et création en construction		3
<u>ARC-6043</u>	Programmation et évaluation architecturales		3
<u>ARC-6044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines		3
<u>ARC-6045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation		3
<u>ARC-6046</u>	Méthodes en architecture et fabrication numériques		3
<u>ARC-6047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale		3
<u>ARC-6048</u>	Théories et interprétation en architecture		3
<u>ARC-6049</u>	Études en architecture		3
<u>ARC-6051</u>	Domestication de l'espace		3
<u>ARC-6059</u>	Nature et culture: esthétique du paysage et théories du site		3

RECHERCHE

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

<u>ARC-6811</u>	Activité de recherche - mémoire 1		6
<u>ARC-6812</u>	Activité de recherche - mémoire 2		7/activité temps complet
<u>ARC-6813</u>	Activité de recherche - mémoire 3		7/activité temps complet
<u>ARC-6814</u>	Activité de recherche - mémoire 4		7/activité temps complet

Version: 2014-09-08 15:47:44 / 2014-09-22 12:49:13

MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ARCHITECTURE - DESIGN URBAIN (M. SC.)

Présentation générale

Recherche dans le domaine

RECHERCHE À LA FACULTÉ

Les étudiants et professeurs de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) et de l'École d'architecture sont impliqués dans plusieurs activités de recherche multidisciplinaire regroupées au sein du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Les préoccupations du CRAD sont axées autour d'enjeux communs aux deux écoles: les transformations de la ville, la viabilité des régions, le développement durable, la protection de l'environnement, l'innovation et l'amélioration des pratiques.

L'enseignement en architecture puise autant dans les sources traditionnelles de la discipline que dans les résultats de la recherche-crédation menée à l'École:

- Les ambiances physiques
- L'innovation en construction
- L'architecture virtuelle et la fabrication numérique
- La programmation
- Le design urbain
- La requalification de lieux patrimoniaux et urbains
- Les habitats et les cultures
- Les théories en architecture

CONSEILLERS

Champs et sous-champs de recherche suivis du nom des professeurs habilités à conseiller l'étudiant :

Habitats, culture et forme urbaine

Conservation et requalification des ensembles architecturaux et urbains

Myriam Blais, André Casault, Carole Després, Tania Martin, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Coopération et développement

Myriam Blais, André Casault, Denise Piché, Richard Pleau

Design urbain

André Casault, Carole Després, Gianpiero Moretti, Denise Piché, Geneviève Vachon, Jan Bartłomiej Zwiejski

Design architectural

Philippe Barrière, André Casault, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, Gianpiero Moretti, André Potvin, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwiejski

Habitats et pratiques culturelles

Myriam Blais, André Casault, Pierre Côté, Carole Després, Tania Martin, Denise Piché, Georges Teyssot, Geneviève Vachon

Histoire et genèse de la forme urbaine

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Patrimoine religieux bâti

Tania Martin

Typomorphologie des bâtiments et des tissus résidentiels

André Casault, Gianpiero Moretti, Geneviève Vachon

Ambiances physiques et pensée constructive

Contrôle et perception des ambiances physiques :Thermique

Marie-Claude Dubois, André Potvin

- Lumière

Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois

- Acoustique

Jean-Gabriel Mignerou

Pensée constructive en architecture

Myriam Blais, Richard Pleau, Jacques White

Approches informatiques en simulation et conception

Modélisation 3D et techniques de rendu

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers

Représentation des connaissances et interfaces

Philippe Barrière, Pierre E. Côté

Systèmes d'aide à la conception, simulation et visualisation

Philippe Barrière, Pierre E. Côté, Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois, André Potvin

Méthodologie de design, programmation et évaluation architecturales

Carole Després, Denise Piché, Jacques White, Jan Bartłomiej Zwiejski

Théories en architecture

Myriam Blais, Georges Teyssot

Unités de recherche

Recherche en cours

Les professeurs de l'École d'architecture sont activement engagés dans des projets de recherche, de création artistique et de coopération avec les milieux locaux et internationaux. La plupart d'entre eux sont rattachés à des équipes de recherche établies ou en émergence; plusieurs sont membres de centres de recherche reconnus, notamment le Centre de recherche en

aménagement et en développement (CRAD), le Centre de recherche sur les infrastructures de béton (CRIB), le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT) et le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur les autochtones (CIERA).

Depuis 2003, les professeurs ont obtenu plus de 1 600 000 \$ en subventions et commandites de recherche. Les recherches en cours sont financées par l'Agence canadienne de développement international, l'Association des universités et des collèges du Canada, le Fonds international de coopération universitaire, le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société d'habitation du Québec, l'Institut de recherche en santé du Canada, le programme des chaires de recherche du Canada, ainsi que dans le cadre de commandites de recherche avec des ministères, des municipalités et des entreprises privées.

Groupes de recherche

L'École d'architecture chapeaute six groupes de recherche, en lien étroit avec les champs de recherche du programme.

- Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti

À travers l'étude des paysages culturels, les travaux de la chaire cherchent à comprendre les sites et les édifices religieux des sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Les objectifs de recherche sont de comprendre les expériences personnelles et collectives liées aux environnements religieux et de relever l'information qui peut favoriser les prises de décisions éclairées en matière d'interprétation et de conservation. L'examen des relations entre la religion et le cadre bâti, tel que construit à l'origine et modifié par la suite, met en relief la stratification et la fragmentation de réalités telles que l'asymétrie des genres ou des rôles sexuels, les privilèges basés sur les classes socioéconomiques, la discrimination raciale ou ethnique, auxquels peuvent s'ajouter d'autres formes d'exercice du pouvoir. Les différentes interprétations des individus au sujet de ces lieux sont sans cesse soumises à une redéfinition. La thématique de la religion et du cadre bâti suggère donc une combinaison de projets de recherche fondamentale, de recherche-action et de recherche-crédation. La titulaire de la chaire est Tania Martin (www.crprb.chaire.ulaval.ca).

- Groupe de recherche en ambiances physiques (GRAP)

Le GRAP propose une approche intégrée de l'étude des ambiances lumineuse, thermique et acoustique dans le processus de design. Ses activités s'inscrivent en continuité avec les principales méthodes d'évaluation environnementales telles LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) et la HQE (haute qualité environnementale). Les travaux visent à mieux comprendre les notions fondamentales propres au contrôle des ambiances physiques aux échelles urbaine, architecturale et matérielle par le relevé; à répondre aux caractéristiques thermiques, lumineuses et acoustiques d'un site dans le développement d'une stratégie de contrôle des ambiances; à savoir analyser et prédire une ambiance qualitativement et quantitativement à l'aide d'outils analogiques ou numériques. Le GRAP dispose de laboratoires de recherche et d'analyse des ambiances physiques. Il a à son acquis plusieurs études (Ambassade du Canada à Berlin, Caisse de dépôts et de placement à Montréal, Pavillon Gene-H.-Kruger de l'Université Laval) en plus de mener de nombreux projets de recherche de nature fondamentale et appliquée financés par le CRSH et le FQRSC. Le GRAP est dirigé par les professeurs Claude MH Demers, Marie-Claude Dubois et André Potvin. Denis Bourgeois est aussi professeur-chercheur au sein de cette équipe (www.grap.arc.ulaval.ca).

- Groupe Habitats et cultures

Ce groupe travaille avec des partenaires internationaux et s'intéresse au développement viable des collectivités dont les conditions et milieux de vie sont précaires. Misant sur des approches participatives et sur la recherche-action, le groupe aborde ses travaux dans une optique de mise en valeur des formes d'habitat et des pratiques culturelles locales, tout en tenant compte de besoins actuels et nouveaux. Il cherche à comprendre l'habitat local et à élaborer des stratégies de développement architectural et urbain qui auront un impact à long terme sur la qualité des milieux. Le programme de recherche forme des universitaires et des professionnels aptes à intervenir en collaboration avec divers milieux dont la Chine, le Sénégal et les communautés autochtones. Dans ce dernier cas, une Alliance de recherche université communauté (ARUC, 2009-2014) sur

les représentations, l'aménagement et la gouvernance des milieux bâtis des collectivités innues du Québec propose de développer une approche participative et collaborative à la conception de milieux de vie durables et culturellement adaptés. André Casault, Pierre Côté, Denise Piché, Geneviève Vachon, Myriam Blais et Tania Marin dirigent les travaux de ce groupe.

- Groupe d'études tectoniques contemporaines (Groupe Etc)

Les rapports entre les attributs constructifs du projet d'architecture et sa signification, envisagés sous le thème intégrateur de la «pensée constructive», sont au cœur des préoccupations et des actions du Groupe Etc. Les formules privilégiées pour l'exploration des idées par rapport aux réalités matérielles et technologiques du projet prennent des formes variées, allant de la recherche fondamentale sur la représentation de l'enveloppe à la recherche-crédation sur les applications innovantes de matériaux connus ou sur les nouvelles applications de matériaux innovants, notamment les bétons de dernière génération (bétons fibrés à ultra-haute performance et bétons autoplaçants). À l'échelle résidentielle, des travaux proposent de nouvelles avenues pour la maison préfabriquée d'expression contemporaine. L'approche tectonique qui caractérisait les premiers travaux du groupe, principalement orientée sur les traces de fabrication des matériaux et sur leurs assemblages expressifs, s'ouvre maintenant vers de nouveaux territoires d'exploration introduits par le virtuel, comme la dématérialisation du projet et l'effacement des composantes constructives au profit de leurs effets. Myriam Blais, Jacques White et Richard Pleau, chercheur au CRIB, dirigent l'essentiel des travaux du groupe.

- Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues (GIRBa)

Le programme de recherche et d'action du GIRBa vise à saisir les mutations de l'urbain, c'est-à-dire les frontières de plus en plus diffuses entre la ville, la banlieue et la campagne, pour éclairer, sous l'angle du développement durable, les orientations et les politiques urbaines. Il tente de comprendre les phénomènes d'étalement urbain et de dispersion urbaine et leurs conséquences sociales, économiques et écologiques, alors que s'observent au Québec une relative stagnation démographique, le vieillissement de la population et l'éclatement territorial des centres d'emploi et de commerce. Le programme de recherche étudie les milieux suburbains et urbains des agglomérations de Québec et de Lévis et des MRC avoisinantes. Il vise à définir une typologie de territoires périurbains et à comparer les comportements résidentiels, les pratiques d'aménagement et les représentations qui forment et transforment ces différentes entités urbaines. L'objectif est d'une part de mieux comprendre la spécificité et l'arrimage des différentes zones et, d'autre part, d'orienter les décisions en matière d'aménagement à travers des processus participatifs valorisant les résultats des recherches du GIRBa. Les professeurs Carole Després, GianPiero Moretti, Geneviève Vachon sont codirecteurs de ce groupe avec Andrée Fortin du Département de sociologie et Florent Joerin de l'École supérieure d'aménagement et de développement (www.girba.crad.ulaval.ca).

- Laboratoire sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA)

Le Laboratoire de recherche sur l'identité par la modélisation architecturale (LIMA) a pour objectif de servir de lieu de travail, de rencontres, d'échanges et de réflexions sur une vaste piste de recherche: l'identité architecturale, comme filière des usages, des formes et des monuments architecturaux. La modélisation 3D par programmation est utilisée comme méthode de validation des différents modèles architecturaux, urbains et historiques issus de cette hypothèse. L'approche scientifique préconisée, à la fois historique, architecturale et informatique, est essentiellement systémique, favorisant ainsi une évolution et un développement à la fois des modèles et des méthodes utilisés. L'objectif visé est de favoriser la mise à jour des caractères originaux d'une architecture s'inscrivant dans un contexte urbain, un quartier, un village. Le laboratoire est codirigé par Pierre E. Côté, chercheur au CELAT et au Laboratoire d'informatique appliquée à l'architecture (Li2a) de l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse, et par Luc Noppen, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine urbain de l'UQAM à Montréal.

- Les théories architecturales

Deux professeurs ont développé leur propre créneau de recherche en théorie architecturale. Les travaux de Georges Teyssot portent sur l'invention de dispositifs spatiaux, architecturaux et technologiques à l'origine de nouvelles conditions d'habitation dans les sociétés industrielles puis informatisées entre 1830 et 2002. Ceux de Myriam Blais concernent les théories et la philosophie de la représentation, le rôle potentiel et éthique de la technologie en architecture et le potentiel figuratif des

matériaux.

- Évaluation et programmation de milieux hospitaliers

Carole Després et Denise Piché sont impliquées depuis plus de quatre ans dans des recherches visant l'évaluation et la programmation de milieux hospitaliers. Les mandats de recherche répondent à des commandes particulières de centres hospitaliers québécois, en partenariat avec la Corporation d'hébergement du Québec.

Laboratoires

L'École d'architecture dispose de laboratoires spécialisés de conception assistée par ordinateur, de photographie numérique, de simulation climatique (canal hydraulique et ciel artificiel), d'acoustique (localisé au PEPS), ainsi que d'un atelier de construction de maquettes équipé d'une découpeuse numérique à trois axes. Ses étudiants ont aussi accès aux laboratoires spécialisés d'autres départements dans le cadre de travaux de recherche et d'innovation, dont le Laboratoire d'aide à la décision territoriale, situé à l'ESAD.

Description officielle

Cette page est à jour en date du 8 septembre 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès sciences (M. Sc.)

45
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ou d'acquérir une nouvelle formation dans le domaine de l'architecture et de ses champs connexes, d'avoir une perception claire et critique des réalités complexes de la pratique professionnelle et d'acquérir un esprit de recherche.

Cette maîtrise a pour objectifs de permettre l'acquisition d'une connaissance approfondie de ce champ de l'activité professionnelle et d'une formation poussée à l'analyse, à la synthèse et à l'évaluation critique des milieux urbains. Elle s'obtient principalement par la poursuite de cours théoriques (33 crédits) ainsi que par la rédaction d'un essai (6 crédits) et la réalisation d'un projet de design urbain (6 crédits).

Cette spécialisation en design urbain s'adresse au titulaire d'un diplôme de premier cycle en architecture, architecture du paysage, design de l'environnement ou urbanisme. Cette formation aborde la pratique professionnelle dans la perspective de l'aménagement viable, en favorisant l'adoption d'attitudes responsables à l'égard des habitants, des collectivités et de l'environnement. Elle engage la réflexion sur les transformations rapides qui affectent les milieux de vie et stimule la mise au point d'outils d'analyse et la recherche de modes d'intervention qui favorisent le maintien de l'identité des lieux, l'essor culturel et social de leurs habitants et la viabilité du développement à long terme.

Le design urbain commande une bonne connaissance de la société urbaine, des processus socioéconomiques qui forgent les villes, des institutions et instruments qui régissent l'urbanisme, qu'ils soient politiques, légaux ou financiers, ainsi que des processus écologiques propres à l'environnement urbain. Il a aussi son propre corps de connaissances en morphologie et ses propres méthodes et outils d'intervention en design. La formation en design urbain est donc par nature multidimensionnelle, mais elle repose avant tout sur l'intégration de l'ensemble de ces connaissances lors de l'élaboration de projets.

Pour bien répondre à ces besoins de connaissances, ce programme a comme objectifs généraux de permettre au diplômé de :

- connaître la nature, les fondements théoriques, les finalités et les limites du design urbain comme champ de connaissances et de recherche;
- savoir utiliser une diversité d'approches conceptuelles et méthodologiques pour la conception de projets de design urbain et pour l'élaboration d'outils de contrôle de la forme urbaine;
- développer des attitudes responsables sur les plans culturel et environnemental dans l'approche des problèmes d'aménagement.

De plus, afin d'assurer la pertinence pratique de la formation, le programme s'organise autour de projets concrets. En effet, il fait appel aux communautés locales, régionales et internationales, afin de définir les problèmes à l'étude, engageant ainsi l'étudiant dans des situations réelles, où il fait l'expérience de nouvelles approches de la conception et du contrôle de milieux urbains et travaille en interaction avec différents intervenants des secteurs public et privé.

Un laboratoire pratique de design urbain ainsi qu'un stage en milieu professionnel ou une participation à un projet international sont intégrés au programme de cours. L'application des technologies de l'informatique au projet urbain fait partie de la formation. Le programme est réalisable en deux années scolaires. Dans le cadre de sa formation, chaque étudiant doit produire un essai individuel et un projet de design urbain, individuel ou de groupe, pour un total de 12 crédits, sous la supervision d'un ou de plusieurs professeurs.

RESPONSABLE

Directeur du programme

François Dufaux

francois.dufaux@arc.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

SOUTIEN FINANCIER

Un nombre limité d'emplois rémunérés à titre d'auxiliaire de recherche est offert aux candidats les plus prometteurs du programme de maîtrise en sciences de l'architecture. L'offre est assujettie aux subventions et contrats en cours des équipes de recherche pendant les études de l'étudiant. Les professeurs-chercheurs se réservent le droit de procéder à la sélection finale des candidats pour ces postes. Les sites Internet des groupes de recherche peuvent être consultés à partir de l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

L'Université Laval dispose aussi d'un fonds de soutien à la réussite des étudiants inscrits à un programme de maîtrise. La politique d'attribution pour l'École d'architecture est disponible à l'adresse : www.arc.ulaval.ca.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES À ATTEINDRE

Une connaissance fonctionnelle du français est exigée pour pouvoir être admis au programme. Le candidat dont le français est la langue seconde peut se voir exiger une scolarité complémentaire par suite d'un test de classement de l'Université Laval. Dans ce cas, la direction de programme peut exiger que l'étudiant non francophone s'inscrive à des cours intensifs de français pour non-francophones pour une ou deux sessions consécutives selon l'état d'avancement, avant de commencer sa scolarité de maîtrise.

Tout candidat doit posséder une compréhension suffisante de l'anglais pour lui permettre de le lire. Ainsi, le candidat dont la maîtrise de l'anglais est insuffisante peut se voir exiger une scolarité complémentaire par suite d'un test de classement de l'Université Laval.

REMARQUES SUR LES COURS

Cours non contributoires

Sur recommandation du directeur de recherche ou de la direction de programme, l'étudiant peut se voir imposer un cours de mise à niveau en français ou en anglais. Ces cours ne sont alors pas comptabilisés dans les 45 crédits du programme.

De même, le candidat non-architecte (ou n'ayant pas de formation en design) peut se voir imposer certains cours non contributoires.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Inscription simultanée au programme de maîtrise en architecture (M. Arch.) ou au programme de maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (ATDR)

Le candidat qui est titulaire d'un diplôme reconnu en architecture correspondant à un minimum de trois années universitaires peut poursuivre simultanément la maîtrise en architecture pour avoir accès à la profession d'architecte (voir la description sous la rubrique Architecture), s'il satisfait aux exigences d'admission. Il doit signifier dans ses deux demandes d'admission son désir d'être admis simultanément aux deux programmes.

Le candidat peut aussi poursuivre simultanément la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (voir la description sous la rubrique Aménagement du territoire et développement régional) pour avoir accès à la profession d'urbaniste, s'il satisfait aux exigences d'admission. Le candidat intéressé doit se reporter à la description du programme de maîtrise en ATDR pour prendre connaissance de son contenu et faire une demande d'admission séparée à la direction de l'École supérieure d'aménagement et de développement (ESAD). Il doit signifier dans ses deux demandes d'admission son désir d'être admis simultanément aux deux programmes.

La somme des crédits nécessaires à l'obtention simultanée des diplômes de maîtrise en sciences de l'architecture (design urbain, M. Sc.) et en aménagement du territoire et développement régional (M. ATDR) est d'un minimum de 72 crédits répartis comme suit :

M. Sc. 30 crédits

M. ATDR 42 crédits

Il est possible de terminer les deux formations en six ou sept sessions, selon le rythme de chacun.

Dans le cas d'une inscription simultanée, l'étudiant doit s'assurer qu'il a réussi les cours obligatoires des deux programmes et

qu'il a choisi ses cours à option parmi ceux autorisés par les deux programmes dont un cours dans chacune des catégories A, B et C :

A. Théorie de l'urbanisme

AME-6044 Théories et pratiques de l'urbanisme

B. Aspects écologiques du design urbain

AME-6013 Études d'impacts sur l'environnement

AME-6021 Écologie et aménagement

C. Aspects économiques

AME-6000 Développement régional et local

AME-6005 Gestion et aménagement

D. Aide à la décision territoriale

AME-6017 Modélisation du territoire et SIG

AME-6023 Aide à la décision territoriale

La direction de programme peut fournir des renseignements supplémentaires et répondre à toute question concernant l'inscription simultanée aux deux programmes.

Poursuite des études au doctorat

L'étudiant qui souhaite poursuivre ses études au doctorat est invité à consulter la description de programme du doctorat en aménagement du territoire et développement régional (ATDR) de l'Université Laval.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle en architecture, architecture du paysage, design de l'environnement ou urbanisme ou toute autre formation jugée pertinente par la direction de programme. Une scolarité complémentaire peut être exigée des non-architectes.

Demande d'admission et documents requis

Les directives pour faire une demande d'admission, le formulaire à remplir en ligne et le *Guide de l'admission aux cycles supérieurs* sont disponibles à l'adresse suivante : www.reg.ulaval.ca. Il est à noter que les formalités à suivre pour faire une demande d'admission sont différentes selon que le candidat a étudié ou non au Québec.

Les documents officiels exigés pour la demande d'admission ainsi que le paiement pour son examen doivent être expédiés directement à l'adresse suivante : Bureau du registraire, 2345, allée des Bibliothèques, bureau 2440, Université Laval, Québec, Canada, G1V 0A6.

Les documents additionnels dont la liste suit peuvent être postés directement à l'École d'architecture à l'adresse suivante : Direction de programme de la M. Sc., École d'architecture, 1, côte de la Fabrique, bureau 3210, Université Laval, Québec,

Canada, G1R 3V6 :

- trois rapports d'appréciation, sous enveloppe cachetée, de la part de professeurs d'université, remplis à partir du formulaire téléchargeable à l'adresse suivante : www.reg.ulaval.ca;
- un texte de deux pages du candidat dans lequel il précise ses intérêts pour le programme, les liens avec sa formation de base, et pour le champ de recherche choisi, ainsi que les objectifs professionnels poursuivis;
- un curriculum vitæ détaillé;
- une copie (papier) du portfolio ou une copie de travaux avec un contenu orienté sur l'aménagement.

Une moyenne de cycle supérieure à 3 sur 4,33, ou l'équivalent, est exigée pour l'ensemble des études de premier cycle. Le candidat non canadien est admissible seulement si son dossier universitaire montre des résultats scolaires supérieurs à la moyenne obtenue par les étudiants de l'établissement dont il est diplômé.






En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre		Crédits exigés
DESIGN URBAIN			45
<u>AME-6045</u>	Cadre institutionnel québécois de l'aménagement	 	3
<u>ARC-6001</u>	Introduction à la recherche		3
<u>ARC-6003</u>	Laboratoire de design urbain		6
<u>ARC-6010</u>	Projet de fin d'études en design urbain		6
<u>ARC-6011</u>	Essai		6
<u>ARC-6032</u>	Morphologie et syntaxe des milieux bâtis		3


<u>ARC-6033</u>	Design urbain: concepts et méthodes		3
---------------------------------	-------------------------------------	--	---

<u>ARC-6034</u>	Forme urbaine et pratiques culturelles		3
---------------------------------	--	---	---

RÈGLE 1 - 6 À 9 CRÉDITS

Choisir un cours dans au moins deux des catégories thématiques ci-dessous :

Aspects écologiques du design urbain

<u>AME-6013</u>	Études d'impacts sur l'environnement		3
---------------------------------	--------------------------------------	---	---

<u>AME-6021</u>	Écologie et aménagement		3
---------------------------------	-------------------------	---	---

Aspects du design urbain liés au transport

<u>AME-6001</u>	Transports : problèmes et perspectives		3
---------------------------------	--	--	---

<u>AME-6006</u>	Séminaire : les transports, l'environnement et la sécurité	 	3
---------------------------------	--	--	---

Aspects économiques du design urbain

<u>AME-6000</u>	Développement régional et local		3
---------------------------------	---------------------------------	--	---


<u>AME-6005</u>	Gestion et aménagement		3
---------------------------------	------------------------	--	---


RÈGLE 2 - 3 À 6 CRÉDITS PARMIS:

<u>AME-6044</u>	Théories et pratiques de l'urbanisme		3
---------------------------------	--------------------------------------	--	---

<u>AME-6046</u>	Morphologies urbaines et interventions sur la ville		3
---------------------------------	---	---	---

<u>ARC-6004</u>	Recherche individuelle		3
---------------------------------	------------------------	--	---

<u>ARC-6044</u>	Ambiances physiques architecturales et urbaines		3
---------------------------------	---	---	---

<u>ARC-6045</u>	Histoire, théories et pratiques en conservation		3
<u>ARC-6047</u>	Architecture, urbanisme et coopération internationale		3
<u>ARC-6059</u>	Nature et culture: esthétique du paysage et théories du site		3
<u>ARC-6060</u>	Patrimoine bâti et paysages culturels in situ		3

Version: 2014-09-08 15:47:44 / 2014-09-22 12:49:13

MAÎTRISE INTERDISCIPLINAIRE EN ART (M.A.)

Description officielle

Cette page est à jour en date du 7 mars 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'été 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

GRADE

Maître ès arts (M.A.)

45
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Amener l'étudiant de deuxième cycle à une pratique autonome de la création en arts visuels.

Amener l'étudiant à développer sa pratique artistique, sur les plans conjugués de la création et de la réflexion théorique et critique, dans un contexte interdisciplinaire et au sein d'une communauté d'apprentissage en réseau.

Objectifs particuliers

Assurer une formation méthodologique appropriée à la découverte de connaissances nouvelles.

Développer une capacité de conceptualisation, d'évaluation et de critique.

Acquérir une connaissance approfondie d'un domaine de la création en arts visuels.

Au terme de sa formation, l'étudiant sera en mesure de :

- comprendre les fondements et la méthodologie de sa pratique individuelle dans le contexte artistique et intellectuel contemporain;
- développer sa pratique individuelle, en interaction avec celles des autres étudiants de sa communauté d'apprentissage, en réseau;
- développer les capacités interdisciplinaires de sa pratique individuelle;
- explorer et éventuellement développer les capacités collaboratives de sa pratique individuelle.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Tout étudiant à la maîtrise doit normalement s'inscrire à temps complet pour la durée de ses études.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Suzanne Leblanc

suzanne.leblanc@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en arts visuels ou d'un diplôme de premier cycle dans une autre discipline, ou des études et

une expérience jugées équivalentes. Le candidat doit avoir obtenu une moyenne de cycle équivalente à un minimum de 3 sur 4,33 au premier cycle. Le candidat qui possède un diplôme de premier cycle dans un autre domaine et qui a une expérience de création artistique jugée adéquate par le comité d'admission est également admissible.

Exigences particulières

Outre les pièces requises par le Bureau du registraire, le candidat doit faire parvenir :

- une lettre d'intention d'environ 500 mots dans laquelle le candidat fait état de ses réflexions sur la création interdisciplinaire ainsi que de ses projets à cet égard;
- un portfolio de cinq réalisations que le candidat juge les plus pertinentes sur le plan de la création interdisciplinaire. Le dossier doit être organisé sous forme de document PDF ou de document PowerPoint (images en format JPG de 72 ppp à 1024 x 768 pixels). Le document peut également inclure des extraits vidéo QuickTime (deux minutes au maximum) et des œuvres Web (avec les indications de parcours). Une liste descriptive imprimée (date, titre, média et format) de ces travaux doit accompagner le document de présentation;
- un curriculum vitæ;
- un relevé de notes.

Le candidat doit déposer ces documents à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

Critères de sélection

Le candidat doit démontrer qu'il possède une maturité et une bonne maîtrise de ses moyens de création tout autant que de sa réflexion critique et théorique. Engagé dans une pratique de création autonome depuis au moins trois ans, il doit également démontrer sa capacité à entreprendre et à mener à terme des projets d'une certaine envergure.

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission du candidat. Chaque demande est étudiée par la direction de programme qui tient compte, d'une part, de la préparation antérieure du candidat et de son dossier universitaire et, d'autre part, de la capacité et de la disponibilité du corps professoral à encadrer le projet de l'étudiant.

Équipement

Tous les cours du programme, à l'exception de ceux qui font partie des résidences, se donnent à distance. L'étudiant doit par conséquent avoir accès à un équipement informatique muni d'interfaces de mise en réseau ainsi qu'à une ligne à haute vitesse.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.




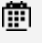


Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
ART		45

<u>ARV-6100</u>	Plan d'études		3
<u>ARV-6101</u>	Résidence I		3
<u>ARV-6102</u>	Pratique I	 	3
<u>ARV-6103</u>	Question historique et philosophique		3
<u>ARV-6104</u>	Contexte théorique et critique	 	3
<u>ARV-6105</u>	Résidence II		3
<u>ARV-6106</u>	Pratique II	 	3
<u>ARV-6124</u>	Activité de synthèse : projet final avec essai		12

RÈGLE 1 - 12 CRÉDITS PARMIS:

<u>ARV-6110</u>	Dialogues 1		3
<u>ARV-6111</u>	Dialogues 2		3
<u>ARV-6112</u>	Dialogues 3	 	3
<u>ARV-6113</u>	Dialogues 4	 	3

Sur l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval ou par une autre université. Dans cette éventualité, les cours doivent être de deuxième cycle et jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et de celui du programme.

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN ARTS VISUELS - CRÉATION DE LIVRES D'ARTISTES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 26 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce microprogramme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce microprogramme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme s'adresse à l'artiste professionnel en arts visuels, en design graphique ou dans une autre discipline de création et désirent élargir son champ d'expérimentation esthétique.

Le microprogramme est conçu pour faire acquérir des connaissances et les compétences nécessaires à la création de livres d'artistes pouvant être réalisés à partir de techniques traditionnelles ou destinés à l'impression numérique.

Ce programme vise aussi à faire connaître le livre d'artiste à travers de multiples exemples afin de cerner la discipline de recherche et de création. Ce regard sur les œuvres suscitera une réflexion sur l'insertion du livre d'artiste dans l'art actuel et ses liens avec d'autres pratiques de création.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Nicole Malenfant

nicole.malenfant@arv.ulaval.ca

Pour information

Valérie Martin

Valerie.Martin@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

REMARQUES SUR LES COURS

Le microprogramme est composé de séminaires sur l'évolution historique et les préoccupations esthétiques abordées dans la création de livres d'artistes, qu'elles soient particulières ou en interrelation avec celles de l'art actuel.

L'étudiant reçoit aussi des formations spécialisées l'initiant aux différents procédés impliqués dans la réalisation d'un livre d'artiste.

Finalement, cette formation amène l'étudiant à concevoir un livre d'artiste, en affinité avec ses intérêts esthétiques, qui pourra être fabriqué à partir d'un large éventail d'approches techniques directes ou exécuté à l'aide d'équipements technologiques.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans un programme universitaire plus long si l'étudiant répond à ses exigences d'admission. La reconnaissance de ces cours dans d'autres programmes est à la discrétion de la direction de ceux-ci.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

ÉTÉ (années impaires)

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en arts visuels, en design graphique ou de tout autre domaine.

Le candidat qui possède des études et une expérience professionnelle jugées équivalentes peut être admissible.

Exigences particulières

Le candidat doit s'inscrire aux 12 crédits du programme à la même session. Il doit posséder une connaissance de base des logiciels de traitement de texte et de traitement de l'image.

Outre les pièces requises par le Bureau du registraire, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- entre 5 et 10 travaux faisant état de sa production artistique (indiquer à l'intérieur du fichier le contexte de réalisation, les dates de réalisation, le format de l'œuvre et les matériaux utilisés);
- un curriculum vitæ;
- un texte présentant ses intérêts personnels en rapport avec le livre d'artiste.

Le candidat doit déposer ces documents à l'adresse : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
CRÉATION DE LIVRES D'ARTISTES		12
<u>ARV-6090</u>	Projet de création	6
<u>ARV-6091</u>	Esthétique du livre d'artiste	3
<u>ARV-6092</u>	Atelier d'expérimentation	3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-04 16:50:42

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN DESIGN ET CULTURE NUMÉRIQUES

Description officielle

Cette page est à jour en date du 16 juillet 2013 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2013. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

15
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme s'adresse aux professionnels œuvrant dans le domaine culturel à titre de créateurs de contenu, de scénaristes, de réalisateurs ou encore de chargés de projets, désireux d'enrichir leur pratique de nouvelles connaissances en matières de design et de culture numériques.

L'interdisciplinarité des participants, issus des secteurs des arts, de la muséologie, de l'éducation ou de la communication, constitue l'une des valeurs ajoutées du microprogramme.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les connaissances nécessaires à la conception de projets à thématique culturelle faisant appel aux médias émergents et aux technologies mobiles. Il aura développé une capacité d'analyse critique et une réflexion sur les problématiques actuelles de la culture numérique.

Plus précisément, les objectifs du microprogramme sont les suivants :

- comprendre et appliquer une approche méthodologique faisant appel au concept de projet;
- concevoir un projet à contenu culturel au moyen des médias numériques en émergence;
- comprendre les enjeux et problématiques de la culture numérique;
- intégrer les connaissances issues des approches pratique et théorique.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le microprogramme est offert à temps partiel uniquement; il s'effectue en trois sessions échelonnées sur une période de 10 mois, soit de septembre à juin.

Modalités pédagogiques

Le microprogramme compte trois cours de 3 crédits chacun, offerts aux sessions d'automne et d'hiver, et un projet synthèse

de 6 crédits, à réaliser obligatoirement à la session d'été.

Le projet synthèse se base sur un principe de cercle d'apprentissage et de cinq rencontres d'encadrement de 3 heures chacune, échelonnées sur l'ensemble de la session, ainsi que d'une dernière journée de rencontre intensive à la fin de la formation, où seront présentés et discutés les projets des étudiants.

RESPONSABLE

Directrice du programme

Renée Bourassa

Renee.Bourassa@design.ulaval.ca

Pour information

Valérie Martin

Conseillère à la gestion des études

418 656-2131 poste 8674

valerie.martin@arv.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- maîtrise en design multimédia.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Être titulaire d'un baccalauréat en design ou dans une discipline des arts ou des sciences humaines. Le candidat doit également avoir obtenu une moyenne de cycle d'au moins 3 sur 4,33 au cours de ses études de premier cycle. Une candidature présentant une combinaison d'études et d'expérience professionnelle jugée équivalente peut également être considérée.

Exigences particulières

En plus des documents exigés par le Bureau du registraire, le candidat doit fournir les pièces suivantes :

- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation d'au plus 500 mots.

Le candidat doit déposer les pièces exigées ci-dessus à l'adresse suivante : www.arv.ulaval.ca/admission.html.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
DESIGN ET CULTURE NUMÉRIQUES		15
<u>DES-6024</u>	Approche par le projet	3
<u>DES-6025</u>	Design de contenu et médias numériques : approches transmédiatiques	3
<u>DES-6027</u>	Projet de synthèse	6
<u>DES-7002</u>	Problématiques et enjeux de la culture numérique	3

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN GESTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Prenez note que l'admission à ce programme n'est pas possible aux sessions d'hiver 2015 et d'été 2015. La prochaine session d'admission est l'automne 2015. Pour déposer une demande d'admission à l'automne 2015, communiquer avec M. [Patrick Bouillé](#), conseiller en formation à la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design.

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 novembre 2014 et constitue la version officielle de ce microprogramme à compter de la session d'hiver 2015.

L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce microprogramme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme est principalement basé sur l'appropriation des processus et outils nécessaires au développement du milieu ainsi que sur la promotion des potentiels locaux et régionaux. Il est axé sur des thèmes tels la concertation, le leadership, le réseautage et la gestion de projet.

Destiné à l'agent de développement culturel et à tout professionnel engagé dans le développement culturel, ce microprogramme propose une formation basée sur l'alternance études/travail. Ce microprogramme s'adresse à tout intervenant du domaine des arts, de la culture et du patrimoine, qu'il s'agisse d'agent de développement, de gestionnaire de sites historiques et touristiques, de régisseur culturel, de gestionnaire de salles de spectacles, d'artisan créateur ou d'artiste, qui souhaite se familiariser avec la gestion du développement culturel.

Fondée sur une expertise fructueuse de 12 ans en formation continue à la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, cette approche permet d'offrir une formation adaptée au contexte de travail de l'agent de développement.

Ce microprogramme mise sur l'actualisation des connaissances et sur le développement d'habiletés permettant de bien outiller le professionnel dans son domaine d'activités. Cette formation lui fournira les ressources nécessaires à la poursuite de sa pleine intégration professionnelle et les moyens d'acquérir un réflexe de formation continue. L'agent de développement ajoutera donc à sa communauté de pratique une nouvelle appartenance, cette fois à une communauté du savoir qui lui sera indispensable tout au long de sa carrière.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis des connaissances particulières au développement culturel et aura développé des habiletés personnelles favorisant la concertation des acteurs du milieu. Il sera en mesure de transférer ses acquis dans les communautés ciblées, d'accroître ses habiletés d'intervention et de développer une capacité d'analyse critique des enjeux que sous-tendent le développement culturel en milieu municipal, local ou régional. Ce microprogramme permettra à l'étudiant d'atteindre les objectifs généraux suivants :

- acquérir ou développer des connaissances, des aptitudes et des habiletés favorisant le développement culturel local et régional;
- maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'un projet ciblé favorisant le développement d'une communauté;
- examiner de façon critique les diverses problématiques associées à la mise en valeur des potentiels locaux et régionaux;
- approfondir ses connaissances du domaine de la mise en valeur du patrimoine, des arts et de la culture.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le microprogramme s'échelonne sur une durée d'un an et ne peut être suivi qu'à temps partiel. Bien qu'il soit possible d'être admis aux sessions d'automne et d'hiver, les cours du microprogramme sont offerts aux trois sessions du calendrier universitaire.

Nonobstant ce qui précède et afin de répondre aux besoins de certaines clientèles, il sera permis de suivre des activités de formation à la carte qui seront offertes dans le cadre de tous les cours du microprogramme, à l'exception du cours AME-6516 Mise en valeur des potentiels locaux et régionaux. Pour ce faire toutefois, l'étudiant devra être inscrit à l'un des autres cours du microprogramme ou au cours AME-6037 Sujets spéciaux et acquitter les frais d'admission et d'inscription requis. Il obtiendra un relevé de notes confirmant qu'il a réussi ce cours, mais ne recevra pas l'attestation d'études qui n'est délivrée qu'aux personnes ayant été inscrites au microprogramme après l'avoir complété.

Approche pédagogique

Ce microprogramme propose une formation basée sur l'alternance études/travail. Telle que développée ici, cette approche permettra à l'étudiant d'actualiser ses connaissances en opérant un transfert direct de la théorie à la pratique, en même temps qu'une rétroaction vers les apprentissages théoriques à la lumière des expériences pratiques. De plus, afin de favoriser une meilleure conciliation études/travail, ce microprogramme est offert en mode hybride, c'est-à-dire à distance et en présentiel dans divers lieux.

Différents moyens et formules pédagogiques permettront à l'étudiant de tirer le meilleur parti des périodes de formation intensive. En plus des exposés magistraux, des séminaires et des enseignements interactifs favoriseront la participation de tous autour d'études de cas variées. Pour les activités de formation à distance, diverses stratégies pédagogiques pourront être utilisées : classe virtuelle, document écrit, visioconférence et vidéoconférence, audioconférence, présentation flash, dialogues

(forum de discussion, blogues, conférences téléphoniques, messagerie instantanée, etc.). Les recommandations technologiques à l'intention de l'étudiant seront précisées sur le site Internet du cours. Pour ce qui est des cours en présentiel, les modalités (lieu, date, local, etc.) ainsi que les frais afférents seront précisés dans les documents de promotion du microprogramme et sur le site Web du microprogramme (www.esad.ulaval.ca/programmes.html). De plus, tout au long de son cheminement scolaire, l'étudiant bénéficiera d'un encadrement pédagogique personnalisé assuré par son conseiller.

Des présentations orales, de même que des travaux écrits individuels et en équipe seront exigés au cours des activités de formation. L'évaluation des apprentissages s'appuiera sur des tests de connaissance et sur la réalisation de travaux écrits. Lesdits travaux devront intégrer les notions acquises dans le cadre des cours et pouvoir être appliqués dans le cadre de la pratique professionnelle de l'étudiant.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Claude Dubé

etudes@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

418 656-2131 poste 7050

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat.

Exigences particulières

En plus du formulaire de demande d'admission et des documents officiels demandés par le Bureau du registraire (www.reg.ulaval.ca/admission/AdmissionIndex.html), le candidat doit présenter les documents suivants :

- un curriculum vitæ;

- une lettre de motivation de deux à trois pages;
- une lettre d'appui de la candidature signée par l'employeur.

Le curriculum vitæ doit faire ressortir l'expérience pertinente du candidat dans le domaine de la gestion d'activités ou d'organisations à vocation culturelle.

La lettre de motivation doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat souhaite suivre cette formation, indiquer les activités de formation qu'il compte suivre pendant ses études au sein du microprogramme et expliquer en quoi l'obtention de son attestation d'études lui permettra de mieux accomplir les tâches liées à ses fonctions professionnelles.

La lettre d'appui signée par l'employeur doit clairement mentionner que le candidat recevra un appui pendant sa formation afin de permettre le transfert et l'adaptation des connaissances dans le milieu.



En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
GESTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL		12
<u>AME-6511</u>	Processus du développement culturel	3
<u>AME-6513</u>	Clés du développement local et régional	3
<u>AME-6514</u>	Développement culturel et gestion des arts et de la culture	3
<u>AME-6516</u>	Mise en valeur des potentiels locaux et régionaux   	3

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES COLLECTIVITÉS

Description officielle

Cette page est à jour en date du 15 juillet 2014 et constitue la version officielle de ce programme à compter de la session d'automne 2014. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce programme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

15
CREDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Le microprogramme en gouvernance et développement durable des collectivités est principalement basé sur la connaissance des principes liés à la notion de développement durable et du cadre de référence (politiques, lois, programmes) qui circonscrivent l'action des différents acteurs impliqués dans le développement du territoire et des communautés qui l'habitent, et sur l'analyse des enjeux environnementaux, sociaux et politiques. Il est axé sur des thèmes tels la gestion collaborative, la concertation, la gouvernance, la créativité et l'innovation dans la recherche de solutions, tous des thèmes intégrés au concept de développement durable.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant aura approfondi les principes et les concepts fondamentaux du développement durable appliqués au développement des collectivités et développé des habiletés personnelles favorisant la concertation des acteurs du milieu. Il sera en mesure de mettre en pratique ces acquis dans les communautés ciblées, d'accroître ses habiletés d'intervention et de développer une capacité d'analyse critique des enjeux que sous-tend le développement durable en milieu municipal, local ou régional.

Ce microprogramme permet à l'étudiant :

- de développer des habiletés de leadership en relation avec sa personnalité ainsi que des pratiques d'organisation en réseau;
- d'examiner de façon critique les enjeux inhérents au développement de différentes communautés d'intervention;
- d'utiliser des compétences spécifiques lui permettant d'influencer les façons de faire d'une communauté préoccupée par le développement durable de son territoire;
- de développer de nouvelles pratiques d'intervention dans la recherche de solutions aux problèmes relatifs au développement durable et à la gouvernance des collectivités;
- de maîtriser les habiletés à concevoir et à appliquer un plan intégré de mise en œuvre d'un projet de développement durable.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le programme s'échelonne sur une durée de 16 mois. Les modules de formation se déroulent durant les trois sessions du calendrier universitaire. Ce microprogramme ne peut être suivi qu'à temps partiel.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Claude Dubé

claude.dube@faaad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

Conseiller à la gestion des études

etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Ce microprogramme est destiné aux intervenants impliqués dans le développement local et régional et aux étudiants dont l'objectif professionnel est de travailler au développement territorial local et régional et au développement des collectivités. Il permet aux participants d'actualiser leurs connaissances et de valider leurs applications à la lumière d'expériences pratiques.

Différents moyens et formules pédagogiques permettent aux participants de tirer le meilleur parti des périodes de formation intensive. Des lectures dirigées sont proposées et divers exercices ou simulations en classe sont expérimentées. Des visites sur le terrain au sein de communautés ciblées viennent compléter les modes d'apprentissage. En plus des exposés magistraux, des séminaires et des enseignements interactifs favorisent la participation de tous autour d'études de cas variées.

Pour les modules de formation à distance, diverses stratégies pédagogiques peuvent être utilisées : classe virtuelle, document écrit, contenu audio ou vidéo, présentation multimédia, dialogues (forum de discussion, blogues, conférences téléphoniques, messagerie instantanée, etc.). De plus, tout au long de son cheminement dans le programme, l'étudiant bénéficie d'un encadrement pédagogique personnalisé assuré par son conseiller, qui sait le soutenir et le motiver.

Des présentations orales de même que des travaux écrits individuels et en équipe sont exigés au cours des modules de formation. L'évaluation des apprentissages s'appuie, entre autres, sur des tests de connaissance et sur la réalisation de travaux écrits. La participation des étudiants aux forums de discussion et d'échanges sur les sujets abordés dans le cadre de ce microprogramme est également prise en considération dans leur évaluation.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit répondre à l'une des deux conditions suivantes :

- être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent;
- posséder une solide expérience professionnelle en aménagement du territoire ou en développement des collectivités. Un dossier de candidature doit être déposé et analysé par la direction de programme.

Exigences particulières

En plus du formulaire de demande d'admission et des documents officiels demandés par le Bureau du registraire (www.reg.ulaval.ca/admission/AdmissionIndex.html), le candidat doit présenter les documents suivants :

- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation de deux à trois pages.

Le curriculum vitæ doit faire ressortir l'expérience pertinente du candidat dans le domaine de la gestion du territoire.

La lettre de motivation doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat souhaite suivre cette formation, indiquer les activités de formation qu'il compte suivre pendant ses études au sein du microprogramme et expliquer en quoi l'obtention de son attestation d'études lui permettra de mieux accomplir les tâches liées à ses fonctions professionnelles.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
GOVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DES COLLECTIVITÉS		15
<u>AME-6421</u>	Développement durable intégré et aménagement du territoire	3
<u>AME-6422</u>	Gouvernance partagée	3
<u>AME-6423</u>	Gestion du changement	3
<u>AME-6424</u>	Principes et cadre légal du développement des collectivités	3
<u>AME-6512</u>	Processus de développement du milieu	3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-04 16:50:42

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN TRANSPORT DES PERSONNES

Description officielle

Cette page était à jour le 10 octobre 2012 et constitue la version officielle de ce microprogramme à compter de la session d'automne 2012. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce microprogramme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

9
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce programme vise l'appropriation des connaissances de base et la détermination des principaux outils nécessaires pour comprendre et organiser le développement des systèmes de transport des personnes à l'échelle locale et régionale. De plus, au terme de la formation, le participant sera en mesure d'examiner et de porter un jugement critique sur la planification du transport des personnes pour un territoire déterminé.

Il permet au participant d'utiliser les principaux outils d'analyse et de planification du transport des personnes en mettant l'accent sur les principes de développement durable des communautés. Des exemples concrets d'application en milieux urbains, périurbains et ruraux (principalement québécois) sont présentés au participant et sont approfondis grâce à des exercices pratiques supervisés. Parmi les sujets abordés durant la formation, on peut mentionner : l'évaluation de la demande en transport, les conditions de l'offre, les impacts économiques, sociétaux et environnementaux du transport, la sécurité dans les transports, les offres émergentes, les politiques de transport, les concepts de mobilité, d'accessibilité et d'équité, la simulation des déplacements et la délimitation des aires de desserte, les éléments de logistique des transports, etc.

Le microprogramme mise sur l'actualisation des connaissances du participant et sur le développement d'habiletés particulières, afin de l'outiller pour intervenir efficacement dans la résolution de problèmes de transport et de développement local et régional dans une perspective de développement durable (sociaux, économiques et environnementaux), tout en tenant compte des contraintes logistiques de l'offre en transport individuel (actif ou motorisé) et collectif. Enfin, le participant ayant suivi la formation sera en mesure d'intervenir de manière appropriée pour la gestion des transports en considérant les aspects politiques, urbanistiques, sociaux et environnementaux.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis des connaissances particulières au transport des personnes et développé des habiletés professionnelles favorisant l'intervention en milieu local. Il aura développé une capacité d'analyse critique des enjeux du transport en milieu urbain, périurbain et rural. Ce microprogramme permettra à l'étudiant d'atteindre les objectifs suivants :

- acquérir ou développer des connaissances, des aptitudes et des habiletés liées à la gestion des transports et à l'intervention à l'échelle locale;
- maîtriser un éventail d'outils et de techniques nécessaires pour comprendre la documentation portant sur les transports et mettre en œuvre des projets ciblés en développement des transports;
- développer des habiletés requises pour soutenir les processus de changement et de développement durable des communautés;
- examiner de manière critique les questions associées à la mise en œuvre de systèmes de transport qui favorisent la mise en valeur des potentiels de développement local et régional.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Manuel J. Rodriguez-Pinzon

esad@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

etudes@esad.ulaval.ca

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

REMARQUES SUR LES COURS

Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une clientèle de formation continue, une approche andragogique s'impose. La formation prend appui sur l'appropriation de connaissances ainsi que sur une meilleure compréhension des outils nécessaires dans l'analyse et la planification du transport des personnes. De plus, le participant a l'occasion d'expérimenter, pendant les activités de formation, les différents outils.

La formation tient compte, dans la mesure du possible, de l'expérience des participants. Les travaux font régulièrement l'objet de présentation en classe pour être bonifiés par les pairs et par les formateurs.

La formation se donne sous la formule de sessions intensives de deux jours consécutifs.

INSERTION DANS UN AUTRE PROGRAMME

La personne qui aura suivi avec succès ce microprogramme pourra l'intégrer dans un programme universitaire de deuxième cycle menant à l'obtention d'un diplôme, à la condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme.

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à ce programme, le candidat doit répondre à l'une des deux conditions suivantes :

-

être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe à l'aménagement et au développement du territoire, au génie des transports, à l'administration ou aux sciences sociales et économiques;

- posséder une solide expérience professionnelle en transport, en administration publique, en génie ou en gestion d'entreprise. Un dossier de candidature, y compris une lettre de motivation, un curriculum vitæ et une recommandation de l'employeur, doit être transmis à l'adresse etudes@esad.ulaval.ca. Le dossier sera analysé par la direction de programme.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
TRANSPORT DES PERSONNES		9
<u>AME-6501</u>	Transport et dynamiques territoriales	3
<u>AME-6502</u>	Transports des personnes : aspects organisationnels, environnementaux et économiques	3
<u>AME-6503</u>	Mise en œuvre et évaluation des systèmes de transports urbains, périurbains et ruraux	3

Version: 2014-08-26 14:11:50 / 2014-11-04 16:50:42

MICROPROGRAMME DE DEUXIÈME CYCLE EN VALORISATION DU

TERRITOIRE

Prenez note que l'admission à ce programme n'est pas possible aux sessions d'hiver 2015 et d'été 2015. La prochaine session d'admission est l'automne 2015. Pour déposer une demande d'admission à l'automne 2015, communiquer avec M. **Patrick Bouillé**, conseiller en formation à la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design.

Description officielle

Cette page est à jour en date du 5 novembre 2014 et constitue la version officielle de ce microprogramme à compter de la session d'hiver 2015. L'Université Laval se réserve le droit de modifier ce microprogramme sans préavis.

DIPLÔME

Attestation d'études de deuxième cycle

12
CRÉDITS
INSCRITS

Renseignements et directives

ORIENTATION

Ce microprogramme est principalement basé sur l'appropriation des processus et outils nécessaires au développement du milieu ainsi que sur la promotion des potentiels locaux et régionaux. Il est axé sur des thèmes tels la concertation, le leadership, le réseautage et la gestion de projet.

Destiné à l'agent de développement rural et à tout professionnel engagé dans le développement local et régional, ce microprogramme propose une formation basée sur l'alternance études/travail. Ce microprogramme s'adresse à l'agent de développement rural, à l'agent de développement social et communautaire, à l'aménagiste et urbaniste et aux autres intervenants municipaux qui œuvrent dans le domaine du développement local et régional.

Fondée sur une expertise fructueuse de 12 ans en formation continue à la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, cette approche permet d'offrir une formation adaptée au contexte de travail de l'agent de développement.

Ce microprogramme mise sur l'actualisation des connaissances et sur le développement d'habiletés permettant de bien outiller le professionnel dans son domaine d'activités. Cette formation lui fournira les ressources nécessaires à la poursuite de sa pleine intégration professionnelle et les moyens d'acquérir un réflexe de formation continue. L'agent de développement ajoutera donc à sa communauté de pratique une nouvelle appartenance, cette fois à une communauté du savoir qui lui sera indispensable tout au long de sa carrière.

OBJECTIFS

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis des connaissances particulières au développement local et régional et aura développé des habiletés personnelles favorisant la concertation des acteurs du milieu, ainsi que la valorisation des actifs d'un territoire donné. Il sera en mesure de transférer ses acquis dans les communautés ciblées, d'accroître ses habiletés d'intervention et de développer une capacité d'analyse critique des enjeux que sous-tendent le développement en milieu municipal, local ou régional. Ce microprogramme permettra à l'étudiant d'atteindre les objectifs généraux suivants :

- acquérir ou développer des connaissances, des aptitudes et des habiletés favorisant la valorisation du territoire;
- maîtriser les outils et les techniques nécessaires à la mise en œuvre d'un projet ciblé favorisant le développement d'une communauté;
- examiner de façon critique les pratiques propres à son domaine d'activités en regard du développement durable;
- approfondir ses connaissances des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et éthiques du développement durable.

DURÉE ET RÉGIME D'ÉTUDES

Le microprogramme s'échelonne sur une durée d'un an et ne peut être suivi qu'à temps partiel. Bien qu'il soit possible d'être admis aux sessions d'automne et d'hiver, les cours du microprogramme sont offerts aux trois sessions du calendrier universitaire.

Nonobstant ce qui précède et afin de répondre aux besoins de certaines clientèles, il sera permis de suivre des activités de formation à la carte qui seront offertes dans le cadre de tous les cours du microprogramme, à l'exception du cours AME-6516 Mise en valeur des potentiels locaux et régionaux. Pour ce faire toutefois, l'étudiant devra être inscrit à l'un des autres cours du microprogramme ou au cours AME-6037 Sujets spéciaux et acquitter les frais d'admission et d'inscription requis. Il obtiendra un relevé de notes confirmant qu'il a réussi ce cours, mais ne recevra pas l'attestation d'études qui n'est délivrée qu'aux personnes ayant été inscrites au microprogramme après l'avoir complété.

Approche pédagogique

Ce microprogramme propose une formation basée sur l'alternance études/travail. Telle que développée ici, cette approche permettra à l'étudiant d'actualiser ses connaissances en opérant un transfert direct de la théorie à la pratique, en même temps qu'une rétroaction vers les apprentissages théoriques à la lumière des expériences pratiques. De plus, afin de favoriser une meilleure conciliation études/travail, ce microprogramme est offert en mode hybride, c'est-à-dire à distance et en présentiel dans divers lieux.

Différents moyens et formules pédagogiques permettront à l'étudiant de tirer le meilleur parti des périodes de formation intensive. En plus des exposés magistraux, des séminaires et des enseignements interactifs favoriseront la participation de tous autour d'études de cas variées. Pour les activités de formation à distance, diverses stratégies pédagogiques pourront être utilisées : classe virtuelle, document écrit, visioconférence et vidéoconférence, audioconférence, présentation flash, dialogues (forum de discussion, blogues, conférences téléphoniques, messagerie instantanée, etc.). Les recommandations technologiques à l'intention de l'étudiant seront précisées sur le site Internet du cours. Pour ce qui est des cours en présentiel, les modalités (lieu, date, local, etc.) ainsi que les frais afférents seront précisés dans les documents de promotion du microprogramme et sur le site Web du microprogramme (www.esad.ulaval.ca/programmes.html). De plus, tout au long de son cheminement scolaire, l'étudiant bénéficiera d'un encadrement pédagogique personnalisé assuré par son conseiller.

Des présentations orales, de même que des travaux écrits individuels et en équipe seront exigés au cours des activités de formation. L'évaluation des apprentissages s'appuiera sur des tests de connaissance et sur la réalisation de travaux écrits. Lesdits travaux devront intégrer les notions acquises dans le cadre des cours et pouvoir être appliqués dans le cadre de la pratique professionnelle de l'étudiant.

RESPONSABLE

Directeur du programme

Claude Dubé

etudes@esad.ulaval.ca

Pour information

Willem Fortin

418 656-2131 poste 7050

Faculté de rattachement

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

Conditions d'admission

SESSION D'ADMISSION

AUTOMNE HIVER ÉTÉ

ADMISSIBILITÉ

Exigences générales

Pour être admissible, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat.

Exigences particulières

En plus du formulaire de demande d'admission et des documents officiels demandés par le Bureau du registraire (www.reg.ulaval.ca/admission/AdmissionIndex.html), le candidat doit présenter les documents suivants :

- un curriculum vitæ;
- une lettre de motivation de deux à trois pages;
- une lettre d'appui de la candidature signée par l'employeur.

Le curriculum vitæ doit faire ressortir l'expérience pertinente du candidat dans le domaine de la gestion du territoire.

La lettre de motivation doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat souhaite suivre cette formation, indiquer les activités de formation qu'il compte suivre pendant ses études au sein du microprogramme et expliquer en quoi l'obtention de son attestation d'études lui permettra de mieux accomplir les tâches liées à ses fonctions professionnelles.

La lettre d'appui signée par l'employeur doit clairement mentionner que le candidat recevra un appui pendant sa formation afin de permettre le transfert et l'adaptation des connaissances dans le milieu.

En savoir plus sur les études universitaires au Québec.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date à respecter pour le dépôt d'une demande d'admission varie selon le profil des candidats. Toute l'information se trouve dans la section Admission.

Structure du programme

ACTIVITÉS DE FORMATION COMMUNES

Cours	Titre	Crédits exigés
VALORISATION DU TERRITOIRE		12
<u>AME-6512</u>	Processus de développement du milieu	3
<u>AME-6513</u>	Clés du développement local et régional	3
<u>AME-6515</u>	Développement et occupation durables du territoire 	3
<u>AME-6516</u>	Mise en valeur des potentiels locaux et régionaux   	3

Version: 2014-11-06 12:08:31 / 2014-11-04 16:50:42



2325, rue de l'Université 418 656-2131
 Québec (Québec) G1V 0A6 1 877 785-2825
 Canada

© 2014 Université Laval. Tous droits réservés.

Ce site est sous la responsabilité de la Direction des communications.